

Honorable Caleb Tessouké sur la crise sécuritaire au centre du Mali : "Loin de chercher un responsable, il faut trouver impérativement une solution à ce fléau"

MALI

L'information est l'oxygène des temps modernes

MARDI 04 AOUT 2020

659

Malikilé

www.malikile.com

QUOTIDIEN D'INFORMATION ET DE COMMUNICATION



**Crise socio-politique**

**quand IBK  
s'assume !**



Crise au Mali : Soumana Sako de Zorro a Zero ?



Mali : Une guerre oubliée et un peuple en révolte



**LIBÉREZ  
L'HONORABLE  
SOUMAÏLA  
CISSE !**

**ENSEMBLE NOUS POUVONS !**

<b>Une</b>	Crise socio-politique : quand IBK s'assume !	<b>P.4</b>
<b>Brèves</b>	Route de Ségou : 6 morts dans un accident	<b>P.11</b>
	Expulsé de la salle du Conseil Supérieur de la Magistrature : Adam Thiam proteste	<b>P.11</b>
	Tirs à balles réelles contre des manifestants aux mains nues : Le Général Salif Traoré va-t-il porter la responsabilité des tueries ?	<b>P.11</b>
	Médiation de la CEADEAO au Mali : De l'alpha à l'omerta	<b>P.12</b>
	Mali : Les femmes et les enfants d'abord	<b>P.12</b>
	Communique de Presse : Atterrissage difficile d'un avion de la MINUSMA à Gao	<b>P.12</b>
	«IBK Démission» : Lui, veut gouverner à tout prix !	<b>P.13</b>
<b>Actualité</b>	Terrorisme au Mali : Cinq soldats maliens tués dans une attaque dans le centre du pays	<b>P.19</b>
	Enlèvement du chef de file de l'opposition : Un expert de l'ONU exhorte le Mali à intensifier ses efforts pour retrouver et libérer l'opposant Soumaïla Cissé	<b>P.20</b>
<b>Politique</b>	M5-RFP VS IBK : Lisons entre les lignes	<b>P.21</b>
	Mali : Une guerre oubliée et un peuple en révolte	<b>P.24</b>
	Crise au Mali : Soumana Sako de Zorro a Zero ?	<b>P.26</b>
	Honorable Caleb Tessouké sur la crise sécuritaire au centre du Mali : "Loin de chercher un responsable, il faut trouver impérativement une solution à ce fléau"	<b>P.27</b>
<b>Culture &amp; société</b>	La Violence Faite aux Hommes : Parlons-en !	<b>P.31</b>
<b>International</b>	Côte d'Ivoire : L'UDPCI quitte le RHDP et désigne Albert Mabri Toikeusse comme candidat à la présidentielle 2020	<b>P.32</b>
	Congo-B.: La préparation de la présidentielle de 2021 ne satisfait pas l'opposition	<b>P.32</b>
<b>Sport</b>	Basket-ball : La reprise des activités annoncée	<b>P.33</b>
	Basket-ball : Après le Portugal, Nassira Traoré débarque en France	<b>P.34</b>



## Comité de rédaction

Quotidien numérique d'informations générales paraissant du lundi au vendredi

Edité par la Société **Agence Malienne de Presse et d'Informations** (AMPI)

**Siège** : Rue du Gouverneur (902) Immeuble Baye Niass – Faladié (Bamako – Mali)

**Email** : ampikile@gmail.com / malikile@gmail.com

**Site Web** : www.malikile.com

**Contacts** : +223 70 44 22 23

- **Redacteur en Chef** : Amadou TALL
- **Rédaction Générale** : Karamoko B. Keïta, Demba SIDIBE (Stagiaire), Moctar Sow, Diala Teny Konaté, Ibrahim Sanogo
- **Gérant** : Moctar Sow
- **Service Commercial** : Youssouf Diarra
- **Secrétariat** : AZIA Bénédicte

# Crise socio-politique : quand IBK s'assume !

La fête de Tabaski, pour les musulmans en général et pour les maliens en particulier, toutes religions confondues, est le Jour du pardon. De porte en porte, les voisins vont et viennent pour demander et accorder leur pardon. C'est ce jour qui marque le début du pèlerinage musulman à la Mecque que le président de la République du Mali a choisi pour menacer les maliens. Ou, plus exactement pour tenter de menacer ses compatriotes qui, dans leur immense majorité ne l'écoutent pas, ou ne comprennent pas ce qu'il marmonne ou pire, n'accordent ni crédit ni importance à ce qu'il dit.

Notre pourfendeur national des « intégristes musulmans » s'est une fois de plus abrité derrière les murs cossus du Palais de Koulouba transformé en mosquée pour accomplir ses dévotions de la Tabaski et sans doute accomplir le rituel du sacrifice d'Abraham qui consiste à égorger un mouton juste après la prière.

Pendant ce temps, ses compatriotes s'agglutinaient dans les mosquées face au coronavirus. Ce sont là les deux faces d'un même Mali. Cette séquence résume tout le paradoxe d'IBK, un homme de contradictions.

Avec ses pairs de la CEDEAO et se croyant à l'abri de toute oreille indiscreète, il pourfend l'imam Mahmoud Dicko qu'il accuse de vouloir instaurer un Etat religieux au Mali. Le lendemain, il forme un mini gouvernement sous la dictée d'un autre chef religieux, le Chérif de Nioro, qui place 5 ministres sur sept dont le



Premier Ministre lui-même. Dès la fin de la prière de Tabaski, il se croit obligé de rappeler, sans doute pour s'en convaincre lui-même, qu'il a été « installé par le suffrage universel des maliens » alors que

l'avant-veille, il avait dissous la Cour constitutionnelle accusée d'avoir rendu des décisions électorales critiquables. Il avait sans doute oublié que sa propre élection validée par la même Cour était concernée par ces critiques. En effet, IBK semble oublier qu'il a été installé, non pas par le suffrage des maliens mais par la complicité de la Cour constitutionnelle.

IBK, comme porté par le répit de la trêve décrétée par le M5-RFP s'est cru autorisé à renouer avec ses tares anciennes que sont les menaces en l'air et les propos déçus.

Ainsi le président de dire « **On méprise la main tendue, soit, ok. Nous nous suivrons tranquillement, avec rigueur la feuille de route que nous nous sommes fixés. Nous n'avons pas attendu, souvenez-vous nos frères de la CEDEAO pour souhaiter un gouvernement d'union nationale. C'est**





**moi qui l'ai dit. Qu'on s'en souvienne. Si on n'en veut pas, le Mali ne restera pas en panne. Vous l'avez vu avec le gouvernement restreint régalien ? Cela va se poursuivre dans les jours à venir. Par ceux-là qui voudront en être pour le bonheur du Mali, pour le salut du Mali ».**

IBK, dans le réaliser peut-être se trahit. En effet, contrairement à tout ce qu'il dit, il a sa feuille de route qu'il s'est unilatéralement fixée après avoir unilatéralement nommé son Premier ministre pour diriger « un gouvernement d'union nationale ». Il se vante même de son « gouvernement régalien » et ferme toute porte à la poursuite de concertations avec son opposition. Tout cela se comprend car le Mandé Mansa n'aime pas être contrarié. Mais pour le coup, « Tant mieux » risquerait de dire le M5-RFP.

Il y eût aussi la séance câlinothérapie de la magistrature. Hier il avait accusé les magistrats de tous les maux de la terre avec « des **tares qui lui sont connues, dont la corruption et la durée des procédures... ; les Maliens préfèrent la justice des djihadistes à la justice de l'Etat car celle-ci souffre de la corruption** ».

Et, par un de ces revirements dont lui seul détient le secret, IBK a trouvé des charmes extraordinaires à nos chers magistrats « **Nous avons des magistrats de qualité, intègres, probes qui ont été indignés par les faits** ». Le revirement est certes spectaculaire mais il n'est en rien surprenant car de ses relations humaines, politiques ou sociales, IBK a une conception purement instrumentaliste. Il est convaincu qu'il peut désormais réprimer ses opposants sans conséquence et il lui faut préparer le terrain. Et comment ? « **Et nul doute que les enquêtes seront des enquêtes propres indépendantes mais sans complaisance** ». Menées par qui ? Les magistrats bien sûr. Et il croit la boucle

**bouclée parce qu'il prend les magistrats pour des gens bornés qui font allégeance au prince du jour et non à la loi. Brutal sera le réveil car il n'a pas tort de voir en nos hommes en robe de « bons et loyaux magistrats ...à la République ».**

Pour une fois, le Président de la république n'a pas publiquement versé de larmes. Son cœur s'est-il endurci pour devenir une pierre ? Ses mises en garde semblent bien l'indiquer « **Que l'on revienne à la raison. Que l'on ne s'avise plus de détruire allègrement les biens publics et privés et que rien ne s'en suive. Il s'en suivra quelque chose. Nul ne sera désormais dans l'impunité. Les maliens ont assez subi, les bamakois ont trop subi ce temps-ci. Je voudrais à ce jour de fête demander pardon, demander pardon, demander pardon. Que les manquements, les protections qui n'ont pas pu être à l'œuvre de manière idoine. C'était notre devoir de protéger les maliennes et des maliens, de protéger leurs biens publics privés** ».

Voici donc Ibrahim Boubacar Keita, en bon Président de la République s'indignant de la destruction des biens publics et privés et tout à

son rôle promettre de ceindre peut-être une couronne de feu à la tête des responsables de ces actes. Qui s'offusqueraient de telles déclarations ?

Mais serait-il malséant de rappeler à Monsieur le Président de la République, Chef suprême des armées et président du Conseil supérieur de la Magistrature que les fonds alloués à l'achat d'équipements et de matériels militaires ont été détournés et que les auteurs parfaitement connus et identifiés sont couverts du manteau de l'impunité.

Faut-il aussi lui rappeler que tous les scandales qui ont jalonné ses sept années de pouvoir, qui vont de l'achat de l'avion présidentiel à celui des blindés en carton ont tous été clairement documentés et attendent juste que justice soit possible.

Enfin Monsieur le Président, plus que « la destruction des biens publics et privés et votre installation par le suffrage universel des Maliens », il « doit être rappelé » que 23 jeunes gens dans la fleur de l'âge ont été fauchés par balles et 200 autres grièvement blessés.

Après votre intervention télévisée de Tabaski, Me Mountaga TALL, à travers un tweet abondamment relayé sur la toile vous a interpellé ainsi « **Bon Dieu de grâce et de miséricorde ! Quelqu'un peut-il rappeler à IBK les 23 morts et 200 blessés par balles ? La vie des Maliens compte ! "MALIANS LIVES MATTER"** ».

Avez-vous compris le message ?

Monsieur le Président, dommage que « vous soyez à l'aise » pour considérer que les pierres valent plus que les vies humaines. A chacun ses priorités !

■ **Karamoko B. KETA**



## Moussa Yoro Diallo



- 3 ans Ministre des Mines  
- 3 ans Ministre des Finances  
- 1 an PM plein pouvoir avec le Ministère des Finances  
Zéro résultat. Boubou Cissé a divisé la jeunesse, les religieux et a affaibli l'Etat malien.  
Actuellement Boubou Cissé est milliardaire et s'accroche au pouvoir pour masquer les détournements.  
Si jamais l'Etat Malien procède à l'audit de la gestion de Boubou Cissé. Le peuple sera abasourdi.



## Arnaud Ouedraogo



Mes chers amis, je vous en conjure  
Où que vous soyez, quittez les foules. Départissez-vous de toutes les majorités. Et ne vous associez à aucune euphorie collective.  
Apprenez l'art difficile de la solitude. C'est le premier exercice pour tout esprit qui aspire à la hauteur. N'oubliez jamais que le mythe de la majorité triomphante n'est qu'un « mythe de la caverne ». Suivez la belle recommandation de Pythagore : « Délaisse les grandes routes. Prends les sentiers ». Car l'homme découvre toutes ses capacités inventives le jour où il apprend à célébrer sa singularité.  
Vous êtes vous jamais demandé pourquoi celui que l'on nomme le « bon berger » abandonna le troupeau pour se mettre en quête de la seule brebis égarée ? En vérité, je vous le dit : la brebis qui osa s'affranchir du troupeau portait déjà en elle une parcelle de l'esprit du berger. Le reste du troupeau demeuré docile n'était plus qu'un corps sans âme.  
Partout où le Nazaréen rencontra la foule, ce fut l'occasion d'un terrible malentendu, et il a fallu l'en exfiltrer pour le sauver de la lapidation, même quand il l'avait nourrie de pain et de poisson.  
Alors, au moins pour un jour, soyez une brebis égarée. Dieu vous aimera encore.

## CMAS de l'imam Mahmoud DICKO



Armons-nous du courage et de la détermination totale. Restons Debout pour le Mali

Bravo !  
On est un Peuple Debout et responsable.

## Mahamadou Diakite



L'image du jour :  
Laurent BAGBO , un prisonnier politique dans la zone CEDEAO . Jugé non coupable par la CPI, pourquoi la CEDEAO ne soutien pas son retour au bercail ( côte d'Ivoire) ?

**Une nouvelle Afrique arrive, Parce que les gens qui pensent ce que je pense sont plus nombreux. Aujourd'hui plus qu'hier.**



## MALI KANU



Focus sur la réunion du conseil supérieur de la magistrature du jeudi 30 juillet 2020:  
Il est à rappeler que cette réunion avait été reportée par 2 fois à cause du refus d'y prendre part de certains magistrats élus et des syndicats de magistrats manifestement remontés contre le Président de la république qu'ils accusent de méprise et d'attaques gratuites lors de son dernier discours à la nation. Finalement il y a eu des tractations pour faire fléchir les radicaux, majoritairement jeunes; lesquelles auraient été menées selon notre source par Wafi Cisse, le Procureur général de la cour suprême. C'est lui qui aurait usé de son influence sur certains jeunes magistrats membres du conseil supérieur, et finalement la réunion a pu se tenir.  
Au cours de cette réunion, le conseil supérieur a désigné 3 magistrats qui vont siéger, conformément à la constitution, à la cour constitutionnelle. Selon notre source il s'agissait pour le conseil supérieur d'une obligation constitutionnelle à laquelle il ne pouvait légalement refuser de déférer dès qu'il en est saisi sauf cas de force majeure. Il ajoutait que le conseil supérieur n'est pas un syndicat de magistrats.

Il est au-dessus des syndicats et de toutes les structures de gestion de la magistrature. Il est un organe constitutionnel délibérant, qui ne peut refuser, sous peine de déni de justice, de vider sa saisine. Institué auprès du Président de la république, ses membres sont libres et indépendants de celui-ci, qu'ils ont à charge de conseiller et d'orienter sur toutes les questions en rapport avec la vie judiciaire. Il est le gendarme des juges par son pouvoir de mutations, de sanctions et de promotion. Ses membres ne peuvent être ni mutés ni promus sans leurs consentements. Il est composé de 23 membres dont 13 élus par leurs pairs pour 3 ans renouvelables et 10 membres de droit. Du fait de leur nombre, ce sont les membres élus qui imposent presque toutes les décisions sans que ni le Président de la république encore moins le ministre de la justice ne puisse y faire quoique ce soit. Selon notre source, les membres élus actuels sont : le Président du tribunal de commerce de Bamako, le Juge d'instruction de Fana, le Président du tribunal de Kita, le Procureur de Bougouni, le Procureur de Fana, le 1er substitut du procureur de la commune I Abba Maiga, le Substitut général de la Cour d'appel de Bamako et vice-président du syndicat autonome des magistrats, Bourama Konate, l'ancien Procureur général de Bamako, Malamine Coulibaly, l'ancien président de la chambre d'accusation Taicha Maiga, l'ancien président du tribunal de la commune 5 Hamet SAM, l'ancien président du tribunal administratif de Bamako, Demba Tall, l'ancien procureur de la commune 5 Souleymane Doumbia et l'ancienne présidente de la commune 2 Marie Kone.

Selon notre source, la recomposition de la cour constitutionnelle est en prélude à d'importantes décisions qui seront prises dans les jours à venir par le Président de la république. Les magistrats lui auraient demandé avec insistance et démonstration juridique, la dissolution de l'assemblée nationale. Ils lui auraient indiqué que non seulement on ne peut obliger les 31 députés visés à démissionner, qu'ensuite on ne peut autrement organiser des législatives partielles car ça serait illégal et qu'enfin on ne peut plus revenir sur l'arrêt de la cour constitutionnelle sous peine de violation de la constitution. Les magistrats auraient également indiqué au Président de la république que son décret d'abrogation de l'acte de nomination de Manassa et autres était illégal, anticonstitutionnel. Le Président leurs aurait rétorqué là dessus, l'avoir fait pour protéger la vie même des Manassa et pas sans au préalable le leurs avoir expliqués par des messages téléphoniques écrits dont il aurait même donné lecture aux magistrats du conseil supérieur pour leurs prouver sa bonne foi. À partir de là, le Président de la république leurs aurait demandé avis tant sur l'application de l'article 50 de la constitution conformément aux recommandations de la CEDEAO que sur celle de l'article 42. Les magistrats auraient unanimement indiqué au Président qu'il ne pouvait appliquer l'article 50 pour démettre des députés qui tiennent, comme lui, leurs légitimités du peuple. Là dessus ils lui auraient dit que non seulement les conditions de pure forme de la mise en œuvre de cet article ne sont pas réunies, par exemple il n'y a pas de cour constitutionnelle, et qu'en plus il n'est pas à cours de solution constitutionnelle pour mettre fin à la crise. Conséquemment ils lui auraient incité à l'application de l'article 42 par la dissolution de l'assemblée

nationale. Là, le président semblerait être inquiet de ce qu'il n'était pas possible de dissoudre l'assemblée dans cette année de son élection mais les magistrats lui auraient expliqué qu'il s'agissait plutôt de l'assemblée qui sera mise en place après les élections législatives ayant suivi la dissolution de l'assemblée actuelle. Ils lui auraient précisé cependant qu'il ne pouvait tout de suite dissoudre l'assemblée nationale et que pour ce faire il lui faut d'abord une cour constitutionnelle fonctionnelle. Donc ce qui est à faire, c'est de recomposer la cour constitutionnelle par la désignation de ses 9 membres car la loi dit 9 et non 6 tel que le veut la CEDEAO. Là-dessus les magistrats auraient expliqué au Président que le quorum dont parle la CEDEAO est question du fonctionnement interne et non de composition de la cour. Ils lui auraient fait comprendre que la cour doit d'abord être régulièrement composée pour siéger; que c'est au moment de délibérer qu'elle a besoin de juste 5 membres pour valablement statuer; que mais la composition doit obligatoirement être de 9 membres. Ainsi les magistrats ont donné 3 noms, le Président de la république lui-même aurait donné 3 noms et pour les 3 noms de l'assemblée nationale, les magistrats auraient conseillé au Président de la république, que ça sur une liste de 7 personnes à établir par la société civile voire même le M5 RFP, laquelle sera soumise non pas au Président mais au bureau de l'assemblée nationale, siégeant hors la présence de son président contesté. Ce bureau désignera 3 noms sur cette liste de 7, lesquels seront transmis par bordereau sous la signature du Sgal de l'assemblée au président de la république pour le décret de nomination. Ainsi on aura les 9 membres de la cour, qui devront ensuite prêter serment devant l'assemblée nationale, ensemble la cour suprême, en présence du Président de la république. Le jour de la prestation de serment, on pourra même s'entendre avec le président contesté de l'assemblée qu'il ne soit pas là. Une fois que les nouveaux membres de la cour constitutionnelle auront prêté serment, celle ci deviendra fonctionnelle et alors à partir de là, le président pourra dissoudre l'assemblée nationale. C'est pour éviter un blocage car si le président dissolvait tout de suite l'assemblée alors qu'il n'y a pas de cour constitutionnelle, qui va abriter les élections qu'il est tenu d'organiser dans les 40 prochains jours!

Le Président de la république aurait été émerveillé par cette solution qui est non seulement conforme à la constitution mais en plus endogène pour une sortie de crise.

Espérons que le Président ira au bout des suggestions qui lui auraient été faites par les magistrats. Il est à noter que Mohamed Abdrahmane Maiga, Mme Keita Djeneba Karabenta et Demba Tall, tous actuellement conseillers à la Cour suprême, ont été désignés par les magistrats. Du côté du Président de la république, notre source indiquait que son choix aurait porté sur Azer Kamate, actuel Sgal du ministère de la sécurité, Amadou Ousmane Toure, actuel directeur de cabinet du premier ministre Boubou Cisse et Me Djeneba Traore. On comprend par ces choix que tant les magistrats que le président de la république ont tous tenu au respect de la loi sur la promotion du genre.

Vivement la fin de cette crise qui n'aura que trop duré.

Source : A.K.K. l'apprenti journaliste d'investigation judiciaire.



### Abdoulaye Bah

IBK, kaou Djim a raison, tu te nourris de la crise pour justifier ton bilan nul en réalisations concrètes.



En ce qui concerne le gouvernement d'union nationale, il suffit de changer le PM Boubou Cissé par un autre consensuel (Tiebile Drame, par exemple, que le Chérif approuvera) pour que le M5 RFP accepte de rentrer dans le gouvernement d'union nationale, non pas pour occuper des portefeuilles maroquins car ils veulent changer la mauvaise gouvernance. Il faut confier à Choguel le ministère chargé de la gestion des Accords de paix, Mamadou Bathily l'administration territoriale, Mountaga Tall, ministère de la Justice, Cheick Omar Sissoko, Ministère de l'éducation, Oumar Mariko, Ministère de la Santé et Affaires sociales, Clément Dembélé, la réforme administrative, et l'un d'entre eux Ministre de la Défense.

L'assemblée nationale ne sera pas dissoute. Les recalés de Manassa peuvent recevoir une indemnité forfaitaire de remboursement de leurs frais de campagne d'environ 20 millions soit 620 millions. Ce montant est inférieur au 500 millions du maintien d'ordre et les achats de gaz lacrymogène. La paix a un prix.

La sortie de crise est à porter de main. Il ne faut pas commettre l'irréparable en tuant d'autres jeunes sinon la France même ne peut plus te sauver. Les maliens vont se battre jusqu'à ta chute. Tu vas être jugé crimes de sang, crimes économiques comme Moussa Traoré. Te concernant, ta déclaration après la prière de Tabaski équivaut à une autorisation de tirer à vue. Demande Tapo. Il faut garder ton sang froid et suis mes conseils, si tu veux finir tranquillement ton mandat.

### Hamady Traore

ALERTE INFO: 6 personnes sont décédées et 3 autres blessées dimanche, dans un accident de la route, près du corridor de Kasséla sur la RN6, région de Koulikoro.



### Adamadiallo Diallo

Il pense que l'orgueil est la solution.  
1- Avec ou sans les enseignants grévistes, nous allons sauver l'année.



2- Coronavirus ou pas, nous allons tenir les élections.  
3- Avec ou sans le M5-RFP nous formerons le gouvernement d'union nationale.  
Monsieur le premier Ministre, nous allons voir si le Mali est une propriété privée.



### Djibril Sangare

Tous ça à Bamako.  
Vous êtes attendus au centre (Mopti) où les terroristes ont les même engins et ils attaquent des camps et nos militaires fuits comme des lapins en abandonnant armes et matériels.  
Depuis 2014 l'insécurité est au centre on nous parle d'avions. Envoyé tous ces agents au centre dans un mois la paix va revenir dans cette zone.



### Diawara Mamadou

Boubou Cisse peut doubler le salaire de rasta. 10 millions est petit. Il n'échappera pas à son sort. Je le jure sur le ciel et la terre. A ba fili. Bandes de corrompus. J'assume et je signe



Boubou Cisse est un incompetent  
Le PM Boubou CISSE n'a rien fait pour les jeunes. Les stagiaires de l'APEJ ont connu toutes les difficultés du monde cette année. Jusqu'à présent le stagiaires ont 1 mois d'arriéré avec le gouvernement Boubou. De plus, le gouvernement Boubou a été incapable d'organiser l'entrée d'un nouveau contingent de stagiaires cette année. C'est la honte.  
Au lieu de payer Rasta, et d'autres journalistes, boubou devrait penser aux jeunes du Mali qui souffrent le martyr.

### Maldini BAh

CMAS MAHMOUD DICKO COMMUNE VI  
Bravo aux maliens de France qui on marchent aujourd'hui 1 août pour demander la démission du président vaurien ibk



### Bintou Bah

Ibrahim Ben  
L' URD Kati soutient cent pour cent le M5



### Lamine Coulibaly

Personne ne peut fuir son coeur. C'est pourquoi il vaut mieux écouter ce qu'il dit.  
Paulo Coelho



### Monoko Toaly

IBK N'EST PAS LE SEUL QUI GÈRE LE MALI.  
IL Y A ONU, FRANCE, UA, CEDEAO, UE, ET LES GRANDES PUISSANCES  
QUELS SONT LEURS BILANS ?



### Tieman Keita

La plateforme de la Nouvelle jeunesse du Mali félicite les jeunes du M5 pour les actes posés sur la RN5. La lutte continue



### Agence Mali Presse



Pour donner suite au message précédent relatif au crash de l'avion sur l'aéroport de Gao, que Vol UN 052P, au départ de l'aéroport international Senou de Bamako à 08h00, prévu à Gao vers 10h00. 10h15 lors de l'atterrissage l'avion a dépassé la fin de la piste. A bord sept (07) membres de l'équipage et quatre (04) passagers. Le pilote sera gravement blessé et les dix (10) autres sont des blessés légers. Toutes les victimes ont été évacuées à l'hôpital niveau 2 de la force Barkhane. Informations complémentaires suivront.



### Salifou Bengaly



#L'image du jour : Une grande injustice sociale !  
Tandis que des familles dorment dehors par manque d'abri , beaucoup de logements sociaux demeurent inhabiter par leurs détenteurs.  
Les pauvres sont privés en général alors que les riches ne savent pas de quoi en faire.  
Quels sont donc les critères d'attribution de ces logements sociaux??  
C'est la triste réalité , que Dieu sauve ce pays !



## Moussa Gaoussou Diakite



Je ne comprends rien de la mentalité chez certains compatriotes.

Comment peut-t-on priver son prochain d'aller gagner sa vie.

Les services publics nous servent de développement humain.

Soyons raisonnables, cultivons l'amour et non la haine.

Question : Pays laïc ou 90% de musulmans.

Que dit Le Saint Coran lorsqu'un frère empêche son prochain d'aller exercer sa profession?

## Le Débat Malien



LE CHANGEMENT DE CAMP DE RASTA EST SUR-  
PRENANT

Comment expliquer le changement de camp de Ras Bath? Nous ne comprenons pas pourquoi Rasta soutient aujourd'hui karim Keita, que s'est-il vraiment passé? Comment expliquer qu'il soit rentré en conflit ouvert avec ses "soutiens" en France? La base du CDR ne risque-t-elle pas de lâcher le Rasta?



## Gandhi Malien

Nous sommes sur le terrain pour vous donner des informations crédibles. Nous sommes là pour vous.



## Sall Boubacar

L'opération escargot ou encore Djakarta est plus efficace et stratégique que le blocus des routes Vivement M5



## Activiste Tv

MALI TV  
SOS pour Fatoumata Temé (13 ans)



Suite aux conflits dans son village au centre du Mali, Fatoumata s'enfuit et vient se réfugier comme servante à Bamako. Du haut de l'étage de ses patrons, elle essaye avec une barre de fer de faire retomber un pagne accroché par le vent à une ligne électrique haute tension. Hélas, elle reçoit des décharges électriques qui ont failli la tuer n'eût été la barre de fer qui s'est fondue et la chaussure en plastique qu'elle portait.

Conduit de toute urgence au CHU Gabriel Touré, une équipe pluridisciplinaire s'en occupa immédiatement.

Fatoumata Temé doit être amputée des 4 membres. Déjà les 2 membres droits viennent d'être amputés. Le pied et le bras droit seront eux aussi amputés très bientôt.

Nous faisons appel à votre générosité pour aider la jeune Fanta à supporter d'abord psychologiquement ce qui lui arrive, ensuite à l'aider dans sa prise en charge et plutard dans les péripéties de la vie qu'elle devra affronter dans cet état.

Que sera désormais la vie de la petite Temé sans un seul membre? Passez par le service social du CHU-Gabriel Touré pour aider la pauvre ou contactez nous à AGSS-Mali pour plus de détails.

AGSS-Mali "Sensibiliser-Soulager-Soutenir"

Tel: +223 70 00 64 64



La Douane de Kati vient de fermer ses portes à la demande des manifestants de la désobéissance civile sans violence. PJLS

## Koureichy Cisse

La meilleure solution à la crise se cache derrière un dialogue fraternel au tour du Mali pour le Mali que le Mali! KC!



## Route de Ségou : 6 morts dans un accident



Un accident grave de la circulation est survenu dimanche à Kassela sur la route de Ségou. C'est la Direction régionale de la Protection civile de Koulikoro qui donne l'information, fait état d'un bilan de six morts et de nombreux blessés. Parmi les morts figure un élève sous-officier de la police et parmi les blessés on dénombre aussi deux élèves sous-officiers. Toutes les victimes ont été évacuées à l'hôpital Gabriel Touré où les blessés ont reçu des soins aux urgences.

Le chef du service des urgences du Centre Hospitalier Universitaire Gabriel Touré, Pr Djibo Django, a confirmé avoir reçu six morts et des blessés. Par ailleurs, le médecin a révélé que durant la semaine de la fête, du lundi au vendredi, son service a dénombré 23 morts des suites des accidents de la circulation.

## Tirs à balles réelles contre des manifestants aux mains nues : Le Général Salif Traoré va-t-il porter la responsabilité des tueries ?



Au lieu de se servir de Boubou Cissé comme fusible, le président de la République en fait ainsi un fétiche qui va concentrer toutes les rancœurs des populations et particulièrement des leaders du M5-RFP, qui font de l'enquête sur les tueries un nouveau cheval de bataille. Et c'est peut-être ainsi qu'il faut comprendre le remplacement du Général Salif Traoré par le Général Bamba Moussa Keita à la tête du

## Expulsé de la salle du Conseil Supérieur de la Magistrature : Adam Thiam proteste



Lors de sa rencontre avec les magistrats, IBK a renvoyé, sans ménagement, et devant ses hôtes, le Secrétaire général de la Présidence, Kamissa Camara, et Adam Thiam, le patron de sa cellule de communication.

Ce dernier, furieux, aurait envoyé un texto rageur au président de la République, dans lequel il lui dit de ne plus jamais accepter d'être humilié de la sorte de sa part. Voilà ce qu'on appelle ne pas manquer d'étoffe

Source : Le Sphinx

département de la Sécurité intérieure.

Dans les tueries de juillet, on parle beaucoup de la Force spéciale antiterroriste sous la responsabilité unique du ministre de la Sécurité, suivant le décret de création de cette unité dont le premier commandant n'hésitait pas à dire que «la FORSAT est là pour tuer», lors de la prise d'otage sanglante de Radisson Blu. Salif Traoré va-t-il donc être présenté aux yeux de l'opinion nationale et internationale comme le responsable des tueries, alors même que ces événements malheureux ont eu lieu presque un mois après la démission collective du gouvernement déposée par Boubou Cissé et acceptée par le président de la République, qui a aussitôt reconduit le Premier ministre ?

Mais, au-delà de ces considérations politiques, le mini cabinet de Boubou Cissé souffre d'emblée de deux tares congénitales. D'abord, en ne considérant pas l'école et la santé comme champs prioritaires d'action, IBK fait une entorse grave et inquiétante à la considération des pouvoirs régaliens de l'État. Ce qui interroge sur l'importance pour lui des questions de fond que pose le M5-RFP, quant à sa gouvernance considérée chaotique par l'Imam Mahmoud Dicko et ses camarades du M5-RFP.

Ensuite, on ne peut s'empêcher de remarquer la seconde entorse, cette fois-ci au niveau des recommandations du Dialogue national inclusif, quant au respect de la question genre. En effet, pour un mini cabinet qui devrait démontrer la volonté de changement et le respect du rôle et de la place des femmes dans la gouvernance, IBK et Boubou Cissé ont raté le coche en ne nommant pas une seule femme, alors que la problématique genre est prônée non seulement pour faciliter le dialogue national et la réconciliation des populations, mais aussi pour en faire la pierre angulaire du développement socio-économique.

Diambré Séga

## Médiation de la CEDEAO au Mali : De l'alpha à l'omerta



La CEDEAO prendrait-elle le peuple malien pour analphabète politiquement ? À devoir avaler comme une couleuvre les indigestes ordres-recommandations de la brochette de chefs d'Etat venus pour sauver l'impossible – à savoir le maintien césarien d'IBK –, le peuple malien, devant l'indécente posture d'Alpha et l'omerta de cette délégation face aux corruptrices dérives de leur «frère en mafieuse gouvernance», est à la fois dans l'indignité nationale et la fermeté citoyenne. Ainsi refuse-t-il de se courber en esclave de maîtres si peu exemplaires en leurs propres pays, donneurs de leçons institutionnelles qu'ils ne s'appliquent point à eux. Ainsi se lèvera-t-il demain encore plus nombreux pour choisir lui-même son destin et décider des moyens pacifiques et légitimes pour le réaliser. La Mali ne peut être et ne sera jamais plus sous le joug de puissants qui ont l'orgueil et la faiblesse de croire qu'ils sont politiquement immortels. Tout peuple en vie a l'exigence et le devoir de leur démontrer le contraire... si nécessaire.

Ousmane Mohamed

## Communiqué de Presse : Atterrissage difficile d'un avion de la MINUSMA à Gao



Bamako, le 3 août 2020 - Ce lundi 3 août 2020 aux alentours de 10h15, un avion de la MINUSMA en provenance de Bamako avec onze (11) personnes (quatre passagers, tous membres du personnel des Nations unies et sept membres d'équipage) à bord, a fait un atterrissage difficile à l'aéroport de Gao.

Une enquête sera ordonnée dans les meilleurs délais pour déterminer la cause de cet incident. Une force de réaction rapide composée de la Force et de la Police de la MINUSMA a été dépêchée sur les lieux.

## Mali : Les femmes et les enfants d'abord



Depuis que notre pays connaît la violence du terrorisme, les grands oubliés de cette guerre sont les victimes civiles. A Gossi récemment, une petite fille de 4 ans, innocente et sans défense a été touchée par l'attentat contre les militaires, selon [www.malijet.co](http://www.malijet.co) (lutte contre le terrorisme : Une attaque complexe contre les positions FAMA et Barkhane à Gossi du 25 juillet). Les larmes me viennent aux yeux en évoquant ce drame...

Les terroristes frappent aveuglément pour satisfaire leur désir de haine et de destruction. Dans leur folie meurtrière, ils entraînent des milliers d'innocents qui n'ont rien demandé. En février 2020, l'ONG Human Rights Watch a publié un rapport édifiant, qu'il faut prendre le temps de lire (je l'ai fait pour vous, qui me faites l'honneur indicible de me lire). Dans ce document officiel, en français et en anglais, on dénombre en 2019 ; des milliers de morts et de blessés civils et plus de 50 villages et hameaux détruits ou saccagés. Attaques, attentats, viols, enlèvements, rapine, racket, trafics en tous genres... affectent les populations locales du centre du Mali.

« Dans tous les cas les civils étaient les principales cibles des attaques, dont plusieurs semblaient avoir été soigneusement planifiés et organisés », nous dit ce rapport officiel dont les recommandations ont été transmises au gouvernement du Mali, à l'Union Africaine, à la cour pénale internationale et aux partenaires internationaux du Mali ([www.hrw.org.fr](http://www.hrw.org.fr)). Les populations rurales, pauvres et isolées sont en fait les premières cibles des milices armées et des groupes islamistes terroristes. Nous ne pouvons pas, nous ne devons pas être complices de ces massacres en fermant les yeux. Il faut dénoncer avec force ces méthodes de barbares. A Gossi, c'est notre fille, c'est notre enfant, c'est notre petit qui a été touché.

Aicha Sangaré

Selon un bilan initial, un (1) membre de l'équipage a été grièvement blessé et dix (10) personnes légèrement. L'avion a subi d'importants dommages. Les blessés ont immédiatement été évacués vers les structures médicales des Forces internationales et de la MINUSMA pour recevoir les soins adéquats.

Le Représentant spécial du Secrétaire général des Nations unies et Chef de la MINUSMA, Mahamat Saleh Annadif souhaite prompt rétablissement aux blessés.

## «IBK Démission» : Lui, veut gouverner à tout prix !

**L**e berger élève les moutons pour son propre intérêt et non pour celui des bêtes. Il sait qu'en supportant des mois voire des années de longs labeurs en s'occupant de ces animaux, son propre bonheur ne peut être que la finalité. Bien entretenu, les moutons profiteront grandement au berger sur le plan financier ou alimentaire.

Cette métaphore bien connue du sage antique grec Platon illustre bien l'opération partage au Mali. La course aux intérêts constitue le fondement inattendu de la plupart des actions qu'entreprennent des groupements d'hommes, de la société civile aussi bien que des partis politiques. Pourtant, rares sont ceux d'entre eux qui ne font voir ou entendre leur ambition de travailler pour le bonheur de la masse. Cette masse désignerait-elle finalement leur propre personne ou leur groupe ? Le peuple ne se pose pas de question de ce genre parce que l'idéologie a su mettre l'esprit de ce peuple dans des geôles.

Depuis des mois, les Maliens sont dans les rues pour répondre à l'appel d'hommes politiques, de religieux, cherchant à assouvir leur désir de gouverner. Faisant de la souffrance de ce peuple meurtri leur cheval de bataille, ces hommes promettent un plus grand bonheur. Un chemin qui passerait par la démission du chef d'État. Le peuple se plie à leur volonté, convaincue que le chemin de son salut passera par là. Ce mouvement populaire, au lieu d'être une libération, risque de devenir un



asservissement puisque ce peuple n'agit pas encore de son propre chef, mais sert plutôt l'intérêt d'assoiffés du pouvoir. Ces idéologues sont du genre d'hommes qui sont convaincus que « tous les chemins mènent à Rome ».

Phileingora

An advertisement for SAMA money transfer. The top part has a green background with the SAMA logo (a dark blue square with 'SAMA' in white and 'transfert d'argent' in smaller white text below it) on the left and the title 'Transfert d'argent' in large, bold, dark blue letters on the right. Below this, on a dark blue background, is the text 'ECONOMISEZ JUSQU'À 40%' in large yellow font, followed by 'SUR VOS FRAIS DE TRANSFERT D'ARGENT' in white. On the right side of the ad is a circular inset showing a smiling woman wearing a black hijab and a red patterned top. At the bottom, there is a green button with the website 'www.sama.money' and a white mouse cursor icon pointing at it.

# OCLEI

EN **10**  
QUESTIONS

OFFICE CENTRAL DE LUTTE CONTRE L'ENRICHISSEMENT ILLICITE

## 1. Qu'est-ce que l'Office central de Lutte contre l'Enrichissement illicite ?

L'Office central de Lutte contre l'Enrichissement illicite (OCLEI) est un service public malien chargé de la lutte contre l'enrichissement illicite.

L'enrichissement illicite est le fait pour un agent public (fonctionnaire civil ou militaire, élu, contractuel de l'Etat ou des collectivités territoriales, etc.) d'avoir des biens (maisons, voitures, argent en banque ou en espèces, etc.) ou un train de vie (dépenses) qui n'ont pas de rapport avec ses revenus légitimes (salaires, primes, héritage, etc.).

## 2. Pourquoi un Office central de Lutte contre l'Enrichissement illicite au Mali ?

L'OCLEI a été créé pour lutter contre la corruption sous l'angle de l'enrichissement illicite. L'OCLEI se distingue des autres structures par le fait qu'il est la seule structure chargée de la prévention de l'enrichissement illicite. A cet effet, il est chargé d'exploiter les déclarations de biens, mène des enquêtes, réunit la preuve de l'existence des biens. Les fonctionnaires concernés ont la latitude de se justifier à toutes les étapes de la procédure.

## 3. Quelles sont la mission et les attributions de l'OCLEI ?

L'OCLEI a pour mission de mettre en œuvre l'ensemble des mesures de prévention, de contrôle et de lutte envisagées au plan national, sous-régional, régional et international pour une lutte efficace et coordonnée contre l'enrichissement illicite.

A ce titre, il est chargé :

- d'assurer, dans le respect des compétences propres à chacune des structures concernées, une coopération efficace et la concertation des autorités nationales, directement ou indirectement concernées par la lutte contre l'enrichissement illicite ;
- de prendre communication des déclarations de biens aux fins d'exploitation ;
- de recevoir également toutes autres informations utiles nécessaires à l'accomplissement de sa mission, notamment celles communiquées par les organes de contrôle et d'inspection ainsi que des officiers de police judiciaire ;
- de demander aux assujettis ainsi qu'à toute autre personne physique ou morale, la communication des informations détenues par eux et susceptibles d'enrichir les éléments justifiant la saisine des autorités judiciaires compétentes ;
- d'effectuer ou de faire effectuer des études périodiques sur l'évolution des techniques utilisées aux fins d'enrichissement illicite ;
- de centraliser les informations nécessaires à la détection et à la prévention des faits d'enrichissement illicite ;
- d'animer et de coordonner, en tant que de besoin, aux niveaux national et international, les moyens d'investigation dont disposent les administrations ou services pour la recherche des infractions induisant des obligations de déclaration ;

- d'émettre un avis sur la mise en œuvre de la politique de l'Etat en matière de lutte contre l'enrichissement illicite. A ce titre, il propose toutes réformes nécessaires au renforcement de l'efficacité de la lutte contre l'enrichissement illicite ;
- de susciter et de promouvoir au sein des institutions et des organismes publics et parapublics des mécanismes destinés à prévenir, détecter et faire réprimer l'enrichissement illicite ;
- d'évaluer périodiquement l'impact des stratégies et les performances atteintes ;
- de recommander toutes réformes législative, réglementaire ou administrative, tendant à promouvoir la bonne gouvernance, y compris dans les transactions commerciales internationales ;
- de recevoir les réclamations, dénonciations et plaintes des personnes physiques ou morales se rapportant à des faits d'enrichissements illicites. (Article 4 de l'Ordonnance n°2015-032/P-RM du 23 septembre 2015 portant création de l'OCLEI)

## 4. Quelle est la composition de l'OCLEI ?

L'OCLEI comprend douze membres :

- trois magistrats désignés par le Président de la République ;
- un cadre désigné par les Administrations financières ;
- un Communicateur, désigné par la Haute Autorité de la Communication (HAC) ;
- un représentant du Secteur privé, désigné par le Conseil national du Patronat du Mali (CNPM) ;
- un Expert-comptable, désigné par l'Ordre des Experts-comptables ;
- un spécialiste en passation des marchés publics, désigné par l'Autorité de Régulation des Marchés publics et Délégations de services (ARMDS) ;
- deux Officiers de Police judiciaire, dont un de la Gendarmerie et un de la Police, désignés par le ministre chargé de la Justice sur proposition du ministre chargé de la Sécurité ;
- un représentant des Organisations Non Gouvernementales s'occupant des questions de bonne gouvernance et de lutte contre la corruption, désigné par le Conseil national de la Société civile ;
- un représentant des défenseurs des Droits humains, désigné par la Commission nationale des Droits de l'Homme.

Le mandat des membres de l'OCLEI est de quatre ans, renouvelable une fois. Le renouvellement se fait par moitié tous les quatre ans.

## 5. Quels sont les rapports de l'OCLEI avec les autres structures de contrôle ?

Il n'y a pas de relations hiérarchiques ou de subordination entre l'OCLEI et les autres structures de contrôle. Les relations sont fonctionnelles. Concrètement :

- l'OCLEI reçoit, à sa demande :
  - tous les rapports d'activités et d'audits des autres structures de contrôle et de supervision,
  - toutes autres informations communiquées par les autres structures, les organes de poursuites et les Officiers de Police judiciaire,
  - tout document ou information utile pour la détection des faits d'enrichissement illicite.

## 6. Qu'est-ce que la déclaration de biens ?

La déclaration de biens est faite auprès du président de la Cour suprême. Il s'agit d'un document dans lequel l'agent public déclare son identité et dresse la liste de tous les éléments de son patrimoine. La déclaration de biens précise les revenus (salaires, indemnités, primes, autres accessoires de salaires, héritages, libéralités légalement reçues), les biens meubles (véhicules, meubles et bijoux de

valeur, objets d'art, comptes bancaires, argent en espèces, actions, parts sociales), les biens immeubles (maisons d'habitation, immeubles commerciaux ou professionnels, champs, vergers, élevages, terrains nus). Il s'agit des revenus et des biens situés au Mali ou à l'étranger. Les revenus et les biens déclarés doivent être soutenus par des pièces justificatives (exemples : titres fonciers, lettres d'attribution, concessions rurales ou urbaines).

La déclaration de biens doit être faite par l'agent public concerné au début et à la fin de la fonction ou du mandat qui crée l'obligation de déclaration des biens. Elle doit être renouvelée chaque année au plus tard le 31 décembre.

## 7. Qui sont les personnes assujetties à la déclaration de biens ?

Sur la base de l'article 9 de la Loi n°2014-015 du 27 mai 2014 portant prévention et répression de l'enrichissement illicite, les personnes suivantes sont assujetties à la déclaration de leurs biens :

- les Présidents et chefs des Institutions de la République ;
- les ministres et les personnes ayant rang de ministres ;
- le Vérificateur général, son adjoint et les Vérificateurs ;
- le Médiateur de la République ;
- les membres de l'Office central de Lutte contre l'Enrichissement illicite ;
- les membres de la Cellule nationale de Traitement des Informations financières (CENTIF) ;
- les Président de conseil d'administration des organismes personnalisés ;
- les Gouverneurs ;
- les Ambassadeurs et Consuls généraux ;
- les Préfets et Sous- préfets ;
- les Elus nationaux, régionaux, locaux et communaux ordonnateurs ou ordonnateurs délégués de budget ; Les Secrétaires généraux des départements ministériels ;
- les Directeurs nationaux ou généraux des services et entreprises publiques ;
- les Directeurs des finances et du matériel des départements ministériels et ceux qui en font office au niveau des institutions de la République ;
- les Premiers responsables des autorités ou institutions de régulation sectorielle ;
- les Chefs de juridiction et de parquet, les magistrats du siège, du parquet et de l'ordre administratif ;
- les Chefs d'Etat-major, Directeurs, Chefs de services centraux et assimilés de l'armée, de la Gendarmerie nationale, de la Police nationale, de la Garde nationale, et de la Protection civile ;
- les Directeurs régionaux des services et entreprises publiques ;
- les Régisseurs ;
- le Chef du Bureau des Domaines et du Cadastre ;
- tous agents de l'Etat, des Collectivités locales ou des Etablissements administratifs publics chargés de la fonction d'ordonnateurs ou de comptables publics ;
- tous responsables chargés de la passation des marchés publics ;
- et tous responsables des services financiers, d'assiette ou de recouvrement.

## 8. Comment saisir l'OCLEI ?

L'OCLEI peut être saisie par toute personne ou morale, malienne ou non par voie de dénonciation. Celle-ci peut être faite :

- par lettre écrite ;
- par tous les moyens électroniques de communication (email, sms, tweet,...)
- par contact physique avec l'Unité des Plaintes et des Dénonciations ;

- par dénonciation publique ou anonyme
- par voie de presse
- par appel au numéro vert de l'OCLEI : 80 00 22 22
- par l'exploitation des dossiers de déclaration de bien
- par l'exploitation des rapports des structures de contrôle...

## 9. Quels sont les moyens d'action de l'OCLEI ?

En cas d'incohérences manifestes et injustifiées sur l'évolution du patrimoine d'un assujetti, l'OCLEI peut :

- décider de mener des investigations appropriées ;
- se faire communiquer tous les documents ou pièces justificatives de nature à le renseigner sur les éléments de déclaration de l'intéressé ;
- procéder à l'audition des personnes dont il estime le témoignage nécessaire, sans que ces dernières ne puissent lui opposer un éventuel secret professionnel ;
- requérir des banques et établissements de crédits aux fins de lui fournir tous renseignements sur l'état des comptes de dépôt ou des valeurs dont le déclarant, son conjoint marié sous le régime de la communauté et ses enfants mineurs sont détenteurs ;
- requérir du Chef de Bureau des Domaines et du Cadastre ou du Gestionnaire de la propriété foncière, un inventaire des biens immeubles immatriculés ou en cours d'immatriculation au nom du déclarant, de son conjoint marié sous le régime de la communauté et de ses enfants mineurs.

## 10. Quelle est la suite donnée aux cas avérés d'enrichissement illicite ?

Les cas avérés, sur la base de la documentation et des enquêtes, sont soumis à l'appréciation du Conseil de l'OCLEI qui souverainement décide de la suite à donner, à travers des délibérations statutaires. Les dossiers retenus sont transmis au procureur de la République chargé du Pôle économique et financier. Le procureur apprécie l'opportunité de la poursuite. Sur la base des rapports de l'OCLEI, peut faire passer directement les affaires en jugement au Tribunal correctionnel avec ou sans enquête par un juge d'instruction.

Il peut procéder à la condamnation de la personne poursuivie : une peine d'emprisonnement d'un à trois ans pour des montants inférieurs à 50 millions, de trois à cinq ans pour des montants de plus de 50 millions de francs CFA, nonobstant une amende équivalant au montant de ses biens illicites. En outre, tous les biens illicites seront confisqués et restitués à l'Etat.

Les personnes morales (sociétés, entreprises, associations) peuvent être aussi faire l'objet de condamnation. Elles peuvent être exclues des marchés publics. Elles peuvent être fermées temporairement pour une période de cinq an, ou même être dissoutes.

---

### Adresse de l'OCLEI

BAMAHO, Hamdallaye ACI 2000, Rue 390, Place CAN  
Tel : +223 2029 12 29 / Numéro vert : 80 00 22 22  
Boite Postale : E3977  
Email : ocleisg@gmail.com / Site web : www.oclei.ml

# Assurés et Prescripteurs, Attention à la fraude !



La CANAM rappelle à tous que toute fraude commise pour accéder aux prestations est punie par les dispositions de la loi N°09-015 du 26 Juin 2009.

La CANAM sait compter sur la compréhension de tous

# Terrorisme au Mali : Cinq soldats maliens tués dans une attaque dans le centre du pays



L'armée malienne a subi dimanche de nouvelles pertes lors de deux attaques simultanées dans le centre du pays qui ont fait cinq morts et cinq blessés, alors qu'opposition et pouvoir ne parviennent pas à dénouer à Bamako une crise politique qui préoccupe de plus en plus la communauté internationale.

Cinq soldats maliens ont été tués et cinq blessés dimanche 2 août en milieu de journée lors de deux attaques simultanées dans le centre du Mali, région théâtre, depuis le début de l'année, de plusieurs attaques attribuées aux jihadistes.

La double attaque s'est produite à la mi-journée dans le cercle de Niono, dans la région de Ségou, à une centaine de kilomètres de la frontière mauritanienne, où les forces armées ont essuyé plusieurs sérieux revers depuis le début de l'année.

"Entre Gomacoura et Diabaly, une mission FAMA [Forces armées maliennes, ndlr] a été accrochée par des terroristes. Au même moment, le camp de Gomacoura a été attaqué à l'arme lourde", a précisé l'armée sur Twitter. "Au cours de cette attaque, les #FAMA ont en-

registré un bilan provisoire de 5 morts, 5 blessés et des véhicules détruits. Côté ennemi, aucun bilan n'est encore disponible. Un renfort y a été dépêché. Les fouilles sont toujours en cours", a précisé l'armée.

"C'est un convoi militaire quittant Gomacoura vers Diabaly" qui a été visé, a déclaré sous le couvert de l'anonymat un élu local de Diabaly, localité à environ 300 km au Nord-Ouest de Bamako. "Il est tombé aux environs de midi dans une embuscade. Il y a quatre pickups et un BRDM (véhicule blindé) portés disparus", a ajouté cet élu, expliquant que les habitants de la région vivent "la peur au ventre".

## Des violences qui se propagent

Si c'est du nord du Mali qu'est partie en 2012 une rébellion d'indépendantistes et de jihadistes qui marque le début de l'actuel conflit, les violences auxquelles se mêlent des conflits intercommunautaires meurtriers se sont propagés au centre du pays, notamment depuis l'apparition en 2015 d'un groupe jihadiste dirigé par le prédicateur peul Amadou Koufa, et au Burkina Faso et au Niger voisins.

Au moins 24 soldats maliens avaient été tués à la mi-juin dans une embuscade attribuée aux jihadistes dans la localité de Bouka Wéré, au Sud-Est de Diabaly. Le 26 janvier, le camp de Sokolo, également dans le centre du Mali, avait été l'objet d'une attaque qui avait coûté la vie à 20 soldats, revendiquée par le Groupe de soutien à l'islam et aux musulmans (GSIM), principale alliance jihadiste du Sahel affiliée à Al-Qaïda.

Les relations entre l'armée et certaines communautés du cercle de Niono sont en outre tendues depuis le début de l'année. Un rapport de la MINUSMA, la Mission de l'ONU au Mali, a accusé en avril l'armée malienne d'être impliquée dans la mort d'au moins une cinquantaine de personnes dans le cercle de Niono entre janvier et avril.

## Une crise socio-politique

Dans le même temps, la crise sociopolitique qui ébranle le Mali depuis juin n'a toujours pas trouvé d'issue, malgré les efforts de médiation au plus haut niveau de la Communauté des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO).

Quelques recommandations de l'organisation régionale ont été suivies d'effets, dont la nomination de nouveaux juges à la Cour constitutionnelle pour régler un contentieux électoral relatif aux législatives de mars-avril, élément déclencheur de la crise actuelle.

Un gouvernement restreint a également vu le jour autour de quelques ministères régaliens, mais le Premier ministre Boubou Cissé n'a pas réussi à convaincre l'opposition, menée par le Mouvement du 5-juin, également dit "M5-RFP", de rejoindre un gouvernement d'union nationale. Le M5-RFP, qui réclame depuis juin le départ du président Ibrahim Boubacar Keïta, a annoncé la reprise dès lundi de ses actions de "désobéissance civile", après avoir observé une trêve à l'occasion de la fête musulmane de l'Aïd al-Adha, célébrée vendredi.

Le weekend du 10 juillet, une manifestation à l'appel de l'opposition a dégénéré en trois jours de troubles meurtriers, les plus graves à Bamako depuis le coup d'État de 2012.

Le président Keïta a pour sa part redit samedi qu'il comptait bien rester en place et a mis en garde ceux qui s'en prendraient aux "biens publics et privés".

■ Source: AFP

# Enlèvement du chef de file de l'opposition : Un expert de l'ONU exhorte le Mali à intensifier ses efforts pour retrouver et libérer l'opposant Soumaïla Cissé

L'expert de l'ONU sur les droits de l'homme au Mali a appelé jeudi les autorités de ce pays d'Afrique de l'Ouest à redoubler d'efforts pour retrouver et libérer le chef de l'opposition, Soumaïla Cissé, qui a été enlevé il y a plus de quatre mois, le 25 mars. « Il est troublant que le sort de M. Cissé demeure un mystère quatre mois après son enlèvement », a déclaré Alioune Tine, l'expert indépendant sur la situation des droits de l'homme au Mali. « Je me joins à l'appel de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), qui a demandé aux autorités maliennes de redoubler d'efforts pour le faire libérer ».

L'enlèvement de M. Cissé, qui aurait été le fait de groupes extrémistes violents, alors qu'il faisait campagne dans son bastion de Niafunké, dans la région de Tombouctou, a plongé le pays dans une nouvelle tourmente.

« Je salue le fait qu'au cours du mois d'avril, les autorités ont mis en place une cellule de crise pour coordonner les efforts de libération de M. Cissé », a déclaré M. Tine. « Cependant, conformément à ses obligations internationales, le Mali doit intensifier ses efforts pour rechercher et localiser M. Cissé ainsi que pour éclaircir le sort qu'il lui a été réservé et le lieu où il se trouve afin d'obtenir sa libération le plus rapidement possible », a souligné l'expert.

## 99 enlèvements par des acteurs non étatiques depuis le début de l'année

Les enlèvements restent une préoccupation majeure au Mali, en particulier dans la région de Tombouctou où le chef de l'opposition malienne a été kidnappé. Du début de cette année

au 21 juillet, la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation au Mali (MINUSMA) a documenté au moins 99 enlèvements par des acteurs non étatiques dans différentes régions du pays.

« J'exhorte les autorités maliennes, avec l'aide de la communauté internationale, à prendre toutes les mesures nécessaires pour renforcer la protection des civils, y compris contre les enlèvements, et à obtenir dans les meilleurs délais la libération d'autres personnes qui restent à ce jour entre les mains de leurs ravisseurs », a déclaré M. Tine. L'expert a également appelé à ce que les responsables des enlèvements répondent de leurs actes.

M. Tine a également appelé les Maliens à met-

tre fin à des mois d'instabilité qui affecte le pays de la région du Sahel. « J'appelle les filles et les fils du Mali à puiser dans les ressorts profonds de leur culture et de leur histoire les remèdes appropriés pour surmonter ensemble par le dialogue et dans la paix cette grave crise qui menace leur pays et la sous-région », a-t-il déclaré.

## NOTE :

Les Experts indépendants font partie de ce qu'on appelle les procédures spéciales du Conseil des droits de l'homme. Le terme « procédures spéciales », qui désigne le plus grand corps d'experts indépendants au sein du système onusien des droits de l'homme, est généralement attribué aux mécanismes indépendants d'enquête et de supervision mis en place par le Conseil des droits de l'homme afin de traiter de la situation spécifique d'un pays ou de questions thématiques dans toutes les régions du monde.

Les experts des procédures spéciales travaillent bénévolement ; ils n'appartiennent pas au personnel de l'ONU et ne perçoivent pas de salaire pour leur travail. Ils sont indépendants de tout gouvernement ou de toute organisation et exercent leurs fonctions à titre individuel.

■ Source : ONU



## M5-RFP VS IBK : Lisons entre les lignes



Le pays est en effervescence depuis le 5 juin dernier et pour cause, la contestation populaire du pouvoir du président Ibrahim Boubacar KEITA. En effet, des partis ou chefs de partis politiques, des leaders religieux, des organisations de la société civile, activistes et syndicalistes se sont retrouvés au sein d'un vaste front ligué telle une vague « tsunamienne » pour demander la démission pure et simple du président IBK. Depuis, nos semaines sont ponctuées de meetings géants, de conciliabules, de visites nocturnes, de pourparlers, de coups et de contrecoups etc. au regard du caractère historique de ce vaste mouvement de contestation, il y'a lieu de s'en interpellier et se pencher sur ses tenants et aboutissants.

### Les raisons évidentes et sous-jacentes.

D'abord les raisons évidentes. Le président Ibrahim Boubacar KEITA, en accédant à la magistrature suprême, avait pour mandat de recouvrer l'intégrité territoriale du pays,

retrouver l'unité nationale, refonder l'Etat de droit, reconstruire l'outil de défense, restaurer la fierté nationale, redresser l'économie, lutter implacablement contre la corruption etc. après 5 années d'exercice du pouvoir (c'est-à-dire jusqu'en 2018), aucun des secteurs susvisés n'avait eu de réponses structurelles. C'est dans ce contexte qu'il fut réélu en 2018 sur fond de contestations notamment de la part de son véritable challenger, Soumaila Cisse. Après moult concertations, celui-ci fit profil bas sans jamais véritablement reconnaître la victoire de l'homme. Cette plaie est donc restée sans se cicatrifier.

En plus de son incapacité à apporter des réponses structurelles aux problèmes du pays et de cette aventure électorale mal réglée, la gestion patrimoniale de l'Etat en l'inféodant aux intérêts de la cour familiale a laissé bien des déceptions.

Ainsi, faut-il dire que ces réalités font partie des raisons évidentes qui ont motivé cette retrouvaille qu'est le M5 et qui n'est autre que l'expression d'un ras-le-bol généralisé, de frustrations accumulées.

En outre, les dernières élections législatives dont les premier et deuxième tours se sont tenus respectivement le 29 mars et le 19 avril 2020, ont connu des irrégularités importantes. Ces irrégularités ont provoqué de vives tensions dans les différents quartiers généraux de nombre de partis politiques qu'ils soient de la majorité ou de l'opposition. Le comble a été le traitement réservé à l'issue de ces élections par la cour constitutionnelle. Et comme si tout cela ne suffisait pas, le président de la République himself pesa de tout son poids pour porter Moussa TIMBINE (dont l'élection en Commune V du District fut fortement contestée) à la présidence de l'Assemblée Nationale et ce, au mépris de toutes les règles statutaire et réglementaire de son parti. Là également nous constatâmes une gestion politique catastrophique avec son lot de frustrations et de suspensions.

Ensuite les raisons sous-jacentes. La gestion malheureuse des événements ci-dessus évoqués ajoutée à l'opacité ou à l'illisibilité qui caractérise de manière générale la gouvernance d'IBK, ont entretenu un climat de



grande suspicion. Dans les grands salons et derrière les climatiseurs des milieux imprégnés de Bamako, l'on n'hésitait plus à parler de complot d'IBK contre le Mali. De plus en plus, des gens commencèrent à douter des intentions de l'homme quant à sa succession et quant au devenir institutionnel du Mali. Des thèses « complotistes » se développèrent autour de la disparition forcée de Soumaila CISSE. Tout cela est aidé par une négligence déconcertante du président de la République. Parmi encore les raisons sous-jacentes, il y a cette réflexion que d'aucuns ont eue et qui tend à dire que Soumaila fut écarté à dessein, que TIMBINE était de toute façon prévu à ce poste. Selon cette réflexion, devraient être écartés dans ces législatives, tous ceux qui pourraient éventuellement entraver cette fameuse révision constitutionnelle en vue et qui est censée permettre une véritable légitimation de l'accord d'Alger (le plus grand enjeu de tout le mandat d'IBK).

Nous constatons donc à l'analyse des événements et de la nature hétérogène du M5, qu'on a là un jeu d'alliance entre «les déçus» d'un seul homme. C'est pourquoi avons-nous au sein du M5 des communistes et des religieux qui sont traditionnellement opposés, des conformistes et des radicaux etc. ainsi, les masses luttent contre sa gouvernance, les politiques luttent pour Soumaila, mais aussi pour leur avenir politique qui semble leur échapper, et également pour le Mali dont le lendemain semble incertain.

Maintenant que nous comprenons mieux les raisons qui ont présidé à la naissance du M5,

quid de la gestion de cette contestation par le président de la République ?

### L'attitude du président IBK face à la crise (la stratégie du pourrissement)

De toute évidence, le président IBK semble avoir un faible pour le pourrissement qui paraît être sa ligne de conduite préférée en politique. Pour rappel, la grève illimitée de certains professionnels de la santé, de l'action sociale et de la promotion de la famille enclenchée sous le Premier ministre Modibo Kéita, a fait des centaines de morts avant de mériter la très chère attention du gouvernement. Aussi, a-t-il fallu attendre la création du M5 pour que le président Ibrahim Boubacar Keita d'un seul

passage de discours, mette un terme à la grève illimitée des enseignants. Nous avons déjà perdu l'année scolaire 2020.

Constant dans le déni ou encore l'usure, le président fit montre de dédain à l'égard du M5. En effet, le rassemblement du 05 juin dernier ne devrait pas avoir sa raison d'être si l'homme avait tiré tous les enseignements du 05 avril 2019. Si le silence olympien observé par le Chef de l'Etat durant les jours qui ont suivi l'évènement du 05 juin était tactiquement compréhensif (il lui a permis d'éviter des discours hâtifs et probablement des dérapages dans le style et dans l'expression comme ce fut le cas il y'a un an), le traitement réservé au mémorandum du mouvement et l'extinction de l'espoir d'une solution maliano-malienne né de l'embryon qui a vu le jour chez l'ex Chef d'Etat, le général Moussa Traoré, ont laissé perplexes plus d'un. Ainsi, en lieu et place d'un règlement entre maliens, il a choisi encore une fois « l'internationalisation de la crise ». Pourquoi a-t-il donc impliqué la CEDEAO dans cette crise qui, à priori, pouvait avoir des solutions maliennes ?

### A ce niveau, nous esquissons deux thèses possibles :

Le président de la République a fait le diagnostic de la situation et a trouvé à juste titre qu'il souffrait d'une crise de légitimité. Ceci étant, il réalisa qu'il n'avait plus de crédit à vendre, rien en termes de bilan n'est à même de lui permettre un rééquilibrage des rapports de force même pas sa « majorité politique »



qui n'a jamais mériter d'égards de sa part. Ainsi, le front domestique lui ayant submergé, pensa-t-il à ses pairs de la CEDEAO pour venir sauver son pouvoir au détriment des aspirations nobles de son peuple avec comme ligne de défense, le respect des institutions.

Le président de la République sentant sa chute prochaine, décida d'impliquer un troisième acteur pouvant lui garantir une sortie sécurisée et une vie d'après-pouvoir assez paisible pour lui et sa famille.

En tous les cas, la gestion de cette crise nous a imposé un sérieux doute sur l'amour du Mali et de son peuple, cet amour dont il aime à se targuer (les tueries de civils désarmés et cette posture du « moi ou le chaos » sont assez évocatrices).

Par ailleurs, si l'échec du président IBK n'est plus à démontrer en ce qu'il est patent, il convient tout de même de ressortir un piège dans l'approche exclusive du M5-RFP.

En effet, le M5 ne cesse d'alléguer que tous les problèmes du Mali n'ont qu'un seul nom, le président Ibrahim Boubacar KEITA. L'objectivité gage de l'honnêteté intellectuelle nous commande de dire que cette affirmation est réductrice, simpliste et minimaliste. Si elle n'est pas innocente et qu'elle constitue une posture, nous estimons qu'il faudra sortir de cette posture. Le Mali souffre des affres d'un système de gouvernance qui a pris son envol le 08 juin 1992.

Le système politique né de l'après 1991 et dont le Président Ibrahim Boubacar Keita est un produit, doit connaître à présent, sa première véritable évaluation. Cette évaluation nous permettra de savoir si nous devons continuer avec ce système ou si nous devons tout simplement le remplacer. Elle doit être la plus objective possible afin que notre intelligence collective trouve une base pour l'édification d'un nouveau contrat social qui sera exécuté si besoin en était, par une nouvelle génération d'hommes politiques.

Il faut dire que le système auquel nous faisons allusion a d'abord précipité le bouleversement de l'ordre des valeurs morales, intellectuelles et sociétales. Les premiers signes annonciateurs de ce bouleversement remontent à l'année 1992. En effet, les campagnes électorales pour la présidentielle et les élections législative et communale de 1992, se sont jouées à coup de billets de banque, de gadgets en tout genre, de clientélisme etc. l'achat des



consciences venait de s'ériger en norme dans la conquête du pouvoir au Mali. Des milliards mobilisés avec l'aide "d'amis" de l'extérieur ont été utilisés pour acheter les consciences, créer et entretenir des cercles d'influences en lieu et place des projets de société, des formations à la citoyenneté, des débats constructifs. Cette première opération électorale de l'ère démocratique a fait de l'argent, le moyen principal sur lequel se fonde désormais l'Action politique. L'Etat est ainsi devenu un ascenseur social, les partis politiques vivent désormais au crochet de l'Etat. La fourberie, les faux fuyants, les manipulations, la trahison tout est bon pour arriver au pouvoir. La crise de confiance s'est ainsi installée entre l'élite et sa base entraînant une chute drastique et continue des taux de participations aux échéances électorales. Le militantisme s'est substitué à la courtisanerie. Le système a consacré la dépendance des partis politiques à l'appareil d'Etat (leur santé dépend du nombre de postes ministériels qu'occupent leurs cadres) tuant ainsi l'esprit militant qui devrait amener chaque membre d'un parti politique à contribuer financièrement et intellectuellement au portage de l'Action politique du parti. L'homme politique rompt désormais d'avec les convictions et considère le pouvoir comme un moyen d'entretenir un train de vie à travers des privilèges. Le sacrifice pour la communauté nationale qui l'a honoré en l'élevant au rang de dirigeant incarnant la dignité collective, devient désormais le propre des sots dit-on. Quasiment tous, sont devenus accompagnateurs sans aucune volonté d'entrer dans l'histoire.

Ensuite, faut-il dire que le système a progressivement détruit le rôle de l'Etat central unitaire qui est d'être le ciment de l'Unité nationale en restant neutre et par rapport à la famille, et par rapport aux colorations politiques ou ethniques. L'Etat est tombé dans le néo-patrimonialisme débridé.

IBK est donc le produit d'un système qui a échoué, son échec est évidemment l'échec de ce système. Face à cet échec évident, il serait bien raisonnable que de proposer une reconfiguration de la classe politique. Concrètement, il s'agit de susciter l'avènement d'une nouvelle génération d'hommes politiques plus enclins au patriotisme et acquis aux causes nobles. Cette nouvelle génération pourrait sur la base des acquis incontestables des gens du mouvement démocratique, lancer le processus de la véritable refondation de notre Etat à travers un nouveau contrat social.

Ainsi, le M5-RFP en réduisant les problèmes du Mali à la seule personne d'IBK ne présente que l'aspect conjoncturel des choses et le risque serait de parvenir à convaincre les masses que tout le problème est vraiment IBK quand l'on sait qu'après avoir obtenu le départ d'IBK, la déception sera aussi grande que les espoirs l'auraient été car le peuple se serait rendu compte que le problème est également tout autre.

D'abord, que les maliens veillent sur le Mali, ensuite Dieu !

**Mamadou Lamine SIBY dit Malla**  
**Président du Front Populaire**  
**Républicain (FPR)**

## Mali : Une guerre oubliée et un peuple en révolte

**N**euf années après la guerre en Libye, menée par les pays de l'OTAN avec la participation de l'armée belge, la situation dans la région du Sahel est catastrophique. La Libye est plongée dans le chaos. Et ce chaos s'est étendu au-delà des frontières, notamment au Mali, où des révoltes contre l'occupation militaire se multiplient. Immédiatement après la guerre, fin 2012, le conflit est descendu vers la région du Sahel, notamment vers le Mali. Depuis janvier 2013, ce pays, ainsi que les pays voisins (surtout le Burkina Faso et le Niger) sont le théâtre de plusieurs opérations militaires européennes qui se sont installées durablement dans la région. La Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation au Mali

(MINUSMA) compte 14 000 militaires sur place. Trois autres opérations européennes ont également été lancées : Berkhane (5000 soldats français), EUTM (European Union Training Mission, 1066 soldats de 21 pays membres de l'Union européenne, parmi lesquels la Belgique) et EUCAP (European Union Capacity Building Mission, environ 200 experts de différents pays européens parmi lesquels la Belgique). En juillet 2020 vient s'y ajouter le Task-force Takuba, une opération qui devrait être complètement effective début de l'année prochaine, avec 600 soldats qui devront « accompagner, aviser et assister, les armées locales dans leur lutte contre le terrorisme.

### La ruée vers l'or

La présence de toutes ces armées dans la région n'est pas un hasard : le pétrole, l'uranium et l'or sont des enjeux bien réels. Oxfam estime qu'un tiers de l'électricité consommée en France provient de l'énergie nucléaire produite avec l'uranium du Sahel. En Belgique aussi, une partie de l'énergie nucléaire est alimentée par le Sahel. Cette région est aussi la cible d'énormes projets de production d'électricité solaire qui devraient nourrir l'Europe. Par ailleurs, d'importants flux migratoires venant d'Afrique transitent via cette région. Le Haut représentant de l'Union européenne pour les Affaires étrangères, le social-démocrate espagnol Joseph Borrel, chef de la diplomatie européenne, déclarait, en novembre 2019, que le nord de l'Afrique était l'« arrière-cour » de l'Europe et qu'il fallait y « résoudre les problèmes » via une « force militaire commune. » (De Standaard, 23 novembre 2019.)

L'échec militaire  
L'intervention militaire européenne au Mali a commencé en janvier 2013. Elle était destinée à arrêter l'offensive de quelques groupes rebelles, parmi lesquels deux groupes de diji-



hadistes. Ceux-ci avaient profité du chaos causé par la guerre de l'OTAN contre la Libye pour descendre avec des armes lourdes vers le Mali.

Or, aujourd'hui, huit ans après l'arrivée des armées européennes, on compte onze milices (sept djihadistes et quatre ethniques). Le nombre de victimes augmente chaque année et le territoire où se déroule la terreur s'étend. Les Nations Unies estiment que le nombre de morts a augmenté de 770 à 4000 par an au cours des cinq dernières années.

Le 6 juin dernier, 40 civils ont été froidement abattus à Koro et Douentza. Deux chefs de villages ont été égorgés. Le 14 juin, la localité de Bouki Wèrè compte 24 morts. Les 1er et 2 juillet, quatre villages ont fait l'objet d'attaques. Bilan : 30 morts. Ce ne sont que quelques exemples récents. Ils illustrent bien que le résultat de la présence des armées européennes dans la région est un échec militaire. Des observateurs comparent la situation à celle de l'Afghanistan, où la guerre dure déjà depuis 20 ans et, et dont on n'entreperçoit même pas la fin. Mais l'échec n'est pas seulement militaire.

### Crise politique profonde

Depuis l'été 2017, d'imposantes manifestations sont organisées contre ce que les Ma-

liens considèrent comme une partition du Mali : un découpage territorial causé par l'ingérence des pays européens. Cette révolte s'oriente de plus en plus contre le président malien, Ibrahim Boubacar Keita (IBK), propulsé au pouvoir par des élections fortement contestées. C'est aussi l'allié le plus important de l'Europe s'agissant de la présence européenne dans le pays.

Ces révoltes se sont répétées en été 2018, avril 2019, mars, juin et juillet 2020. Les deux derniers mouvements ont été organisés par le Mouvement du 5 juin – Rassemblement des Forces Patriotiques (M5-RFP). Il s'agit d'un large front qui représente les différentes couches dans la société. La dernière grande confrontation s'est déroulée le 10 juillet quand les forces anti-terroristes de l'armée malienne, entraînées et financées par les pays Européens (parmi lesquels la Belgique), ont tiré dans la foule, faisant 11 morts.

La Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), une mission de l'organisation régionale de l'Afrique de l'Ouest composée de cinq chefs d'Etat, est venue le 23 juillet proposer un plan de « solution » appuyé par l'Union Européenne et les États-Unis. Le plan consiste à maintenir le président IBK, « la formation d'un gouvernement d'Union Nationale et le rétablissement d'une Assemblée nationale légitime ». Le M5-RFP a refusé ce

plan et insiste sur le départ du président IBK.

### « Le temps du colonialisme est passé »

Oumar Mariko, président du Parti SADI (Solidarité Africaine pour la Démocratie et l'Indépendance), un parti de gauche qui est un des moteurs du M5-RFP, exprime le ras-le-bol des Maliens concernant l'impuissance de l'Etat, mis sous tutelle, et le président IBK : « Pour que le président IBK lui-même se rende dans certaines localités du pays, il lui faut prendre la permission auprès des groupes rebelles ou de la France. Où se trouvent l'indépendance et l'exercice de la souveraineté de l'État malien sur toute l'étendue du territoire dans ces conditions ? » Cela fait bientôt trois ans que les enfants du pays ne vont plus à l'école, a-t-il aussi rappelé, certifiant la justesse du soulèvement du M5-RFP contre le régime en place.

Dans son communiqué du 16 juillet, le M5-RFP exige « la démission de Monsieur Ibrahim Boubacar Keita et son régime ; l'ouverture d'une Transition républicaine ; l'ouverture d'enquêtes judiciaires en vue de la poursuite des auteurs, commanditaires et complices des tueries, blessures et exactions commises contre les manifestants ».



## Crise au Mali : Soumana Sako de Zorro a Zero ?

Le Dr Soumana Sako, longtemps resté en marge du vent de changement en cours porté par le M5-RFP, s'agit aujourd'hui dans tous les sens. Qu'est-ce qui expliquerait alors ce subit regain d'intérêt pour la crise en cours de la part de cet homme qui prétend connaître la constitution malienne plus que tous ? Profitant de son message pour la fête de Tabaski, Soumana Sako fait une proposition superficielle qui serait, selon lui, de nature à sortir notre pays de crise qu'il connaît depuis des mois.

En vérité, l'ancien Premier Ministre de transition, hier adulé, aujourd'hui au mieux tombé dans l'oubli et au pire rangé avec ceux qui aident IBK sans le dire est embarrassé. Sans jamais l'avoir assumé officiellement il a en effet soutenu IBK pendant l'élection présidentielle de 2018. Contre quoi ? Dieu seul le sait mais outre les confidences du camp IBK nombre de ses partisans d'hier, choqués et déçus l'ont aujourd'hui quitté pour cela.

Donc Soumana Sako est contraint de jouer flou. Tout en souhaitant vivement que le sens de la mesure et de la responsabilité face à notre Peuple et face à l'Histoire puisse l'emporter de part et d'autre, l'ancien Premier accuse cependant, et le régime, et le M5-RFP d'avoir voulu torpiller la constitution au gré de leurs seuls intérêts : « Cela dit ; il n'est pas sans intérêt de noter que, par un remarquable retournement de situation, la Constitution du 12 janvier 1992 est désormais invoquée comme cadre de référence et de légitimation des positions de chacun des camps en conflit alors même que, naguère, tous les deux s'apprêtaient à la violenter (oui, violenter) soit par le biais d'une révision constitutionnelle au profit de l'Accord antinational d'Alger et des nostalgiques de l'ordre sociopolitique colonial, soit par le biais d'un passage en force à une IVème République brandie par fétichisme comme la panacée aux dérives réelles de la gouvernance politique, économique et sécuritaire du Mali ».

Il n'est pas indifférent de rappeler à ce niveau que le M5, contrairement au régime IBK, n'est jamais sorti du respect de la constitution. On

ne saurait donc mettre le M5 dans le même registre que le régime en place qui n'a jamais cessé, et ce depuis 7 ans, de violer la constitution malienne. Le président d'honneur de la CNAS-Faso-Hèrè qu'il est s'en est d'ailleurs quelques fois offusqué. Alors pourquoi vouloir mettre ce régime à la même enseigne que des hommes et des femmes qui se sont levés pour dire : « ça suffit, stop à la violation répétée de notre constitution, à corruption endémique et à la non-gouvernance du pays » ? La prise de conscience dont parle Soumana Sako n'a jamais été partagée du côté du régime où on continue d'ailleurs à croire bien faire en tordant le cou à la constitution.

Le principe sacro-saint d'appropriation nationale démocratique et populaire de toute solution de sortie de crise dont il parle, c'est encore le M5 qui en a fait sien, au point d'avoir abandonné un moment toute idée de démission du Président IBK, à travers un mémorandum dont le contenu ne viole en rien la constitution malienne ! En face, le régime n'a fait preuve que d'autisme et de mépris. Pire, le même régime a cru plutôt bon de recourir, non pas aux solutions internes de sortie de crise, mais à la CEDEAO, pensant pouvoir peut-être par là en imposer au peuple malien. Un mauvais calcul dont les conséquences lui tombent dessus aujourd'hui avec le refus des 31 députés contestés de démission sous le diktat de la CEDEAO !

En voulant faire un black-out sur le fait que le régime IBK n'est plus qualifié pour parler du respect de la constitution, Soumana Sako tombe dans une sorte de populisme lorsqu'il renvoie les uns et les autres à se donner « la peine de se départir des clichés éculés et des critiques à l'emporte-pièce pour lire ou relire la Constitution à tête reposée ». Cela est d'autant plus vrai que le M5-RFP ne manque aucunement de constitutionnalistes pour savoir où mettre le pied. C'est d'ailleurs pourquoi le doute n'a jamais été fait au niveau du M5-RFP que la solution réside dans la Constitution. Et parlant du respect de la constitution, que préconise Soumana Sako comme solution ?

Voici sa recette : « La Constitution offre une



piste par laquelle l'Assemblée Nationale se mettrait elle-même pour ainsi dire "en vacances ou entre parenthèses" le temps nécessaire pour l'élaboration/relecture de textes d'application de la Constitution et la mise en œuvre des mesures d'amélioration de la gouvernance du Mali devant précéder l'organisation d'élections législatives générales, ledit temps pouvant couvrir tout ou partie de la durée restante du second et dernier mandat en cours du locataire de Koulouba, mandat courant jusqu'en septembre 2023, son terme constitutionnel normal ».

Un étudiant en première année de droit ne s'aventurerait pas à préconiser de telle solution plus que bancale. Mais alors, il faudrait que Dr Sako indique l'article de la Constitution auquel s'adosserait sa solution. Et aussi qu'il indique comment il obtiendrait de 147 députés leur « mise entre parenthèse »

Comme on le voit, tout comme la CEDEAO, Soumana Sako réduit lui aussi la profondeur de la crise que nous connaissons en simple contentieux électoral, comme s'il vivait sur une autre planète, loin des réalités sociopolitiques du Mali ! Par ailleurs, l'homme ne nous pas dit en quoi ou par où « la Constitution offre une piste par laquelle l'Assemblée Nationale se mettrait elle-même "en vacances ou entre parenthèses", le temps nécessaire pour l'élaboration/relecture de textes d'application de la Constitution et la mise en œuvre des mesures d'amélioration de la gouvernance du Mali devant précéder l'organisation d'élections législatives générales... ».

Sans prétention aucune, nous pensons que l'ancien Premier ministre nous invite lui-aussi à un véritable brigandage constitutionnel, à moins qu'il n'édifie l'opinion de façon détaillée sur ce qu'il veut réellement dire !

■ Yama DIALLO

# Honorable Caleb Tessouké sur la crise sécuritaire au centre du Mali : “Loin de chercher un responsable, il faut trouver impérativement une solution à ce fléau”

Depuis la proclamation des résultats des élections législatives par la Cour Constitutionnelle, le pays fait face à une crise socio-politique qui menace les fondements de la République. Pris à la gorge, le régime semble oublier la crise sécuritaire du nord et du centre du Mali. Le député élu à Bankass, Caleb Tessouké, dans cette interview exclusive, nous fait revivre les difficultés qui coupent le sommeil aux populations des cercles de Bankass, Koro et Bandiagara. Il estime que les récentes manifestations sont la conséquence d'une mauvaise lecture de la crise.

**Le centre du Mali en générale, et plus particulièrement le cercle de Bankass, est en proie à une insécurité grandissante, quelle analyse faites-vous de cette situation ?**

**Caleb Tessouké :** Cette insécurité a commencé avec les douloureux événements, et seul le nord était écumé par cette crise. Malheureusement, par extension, il a passé du nord au centre particulièrement dans le cercle de Bankass. Aujourd'hui, en effet, personne ne peut dire concrètement quelle est la raison de ce conflit. Puisqu'au fil du temps, il a pris une dimension ethnique qui mettait en scène le litige entre les peulhs et les Dogons. Ainsi, la situation a atteint un niveau exponentiel à travers l'avènement du djihadisme, émergé vers le centre. Ce djihadisme a pris pour cible les villages peulhs pour pouvoir s'introduire au centre. Ces exactions contre les peulhs ont rendu sanglante cette mésentente entre ces deux peuples qui vivaient en parfaite harmonie. Elle a engendré une série de vengeance des uns contre les autres des deux ethnies.

**Pour beaucoup de Maliens, surtout ceux du sud, les milices d'auto-défense sont à la base des exactions au centre, par-tagez-vous cette position ?**

**C.T :** Je rejette complètement cette idée. Les milices auto-défense, particulièrement Dana ambassagou, sont créées pour protéger les habitants. Et Dana ambassagou, en raison de sa mission de défense de l'intérêt de sa communauté, est légitime aux yeux des citoyens.

Par exemple, des gens sont froidement assassinés dans leur fuite, des greniers brûlés, des enfants tués, et il n'y a, à la suite, aucune réaction de la part du gouvernement contre les assaillants. Face à cela, nous ne pouvons pas rester les bras croisés sans rien faire, sachant que des gens meurent injustement. Pour cela, il faut savoir que Dana ambassagou est au service de la population en préservant leurs biens et en les protégeant.

**Concrètement, y a-t-il un véritable maillage de nos forces armées pour sécuriser les populations du centre ?**

**C.T :** Effectivement, ce maillage n'est pas vraiment à la hauteur. C'est l'amer constat au regard de l'accroissement des criminalités contre la population résidant dans lesdites localités prises pour cible par les djihadistes. Comme l'atteste la levée des différents camps qui existaient dans les communes, notamment de Bankass, de Bayi, et même de Dialassagou. Ils ont été délocalisés en laissant le terrain vierge sachant que la menace plane toujours. Et c'est ce qui a conduit à l'assassinat des paisibles citoyens. Aujourd'hui, la situation est très dramatique et même critique. Donc, il y a lieu de se demander concrètement quel est le rôle de l'armée malienne ? L'Etat malien se soucie-t-il encore de l'insécurité au centre ?

**En tant qu'élu, la population fonde beaucoup d'espoir sur vous, particulièrement quand on se réfère à vos mots de campagne, alors, selon vous, quelles doivent être les solutions pour éradi-**

**quer ce fléau ?**

**C.T :** La population fonde beaucoup d'espoir sur nous. Et nous sommes au four et au moulin pour satisfaire l'attente de la population pour un retour rapide de la paix. A ce titre, nous sommes à l'œuvre nuit et jour. Toutefois, par rapport à notre mot de campagne, nous avons montré à la population notre détermination à lutter pour la cause du centre, particulièrement pour le retour de la paix et de la quiétude. Notre ambition est de faire entendre au sommet les grognes de cette population fatiguée de cette situation d'insécurité. Pour se faire entendre, la population a besoins d'un interlocuteur valable et capable d'expliquer, en tout état de cause, les conditions de vie de la population au centre à ceux en charge de la question au niveau de l'Etat. Et je pense que nous sommes aujourd'hui dans cette logique en tant qu'élu du cercle de Bankass à l'hémicycle. Pour cela, nous-nous sommes imprégnés de l'information relative à cette crise afin d'orienter l'action gouvernementale vers le centre.

**Notre pays traverse un moment critique de son histoire. Nous vivons un moment de crise multidimensionnelle. Que proposez-vous en tant qu'élu comme solution ?**

**C.T :** Personnellement, ma proposition est que les Maliens se parlent en toute franchise, en privilégiant l'écoute mutuelle. Au début, le problème était purement et simplement politique. Mais, à ce stade, je vois qu'il y a d'autres



problèmes de nature différente en dessous, que la majorité des Maliens ignore. Sinon comment peut-on comprendre qu'à un problème politique, on ne puisse pas trouver une solution politique. Cela n'est pas possible. Puisque la solution politique est consensuelle où toutes les parties s'unissent autour de l'essentiel : la gestion des problèmes de la nation. Cependant, ces deux clans n'arrivent pas à s'entendre, et même à trouver un point de sortie de crise. Ils exigent carrément le départ du président, et nous pensons que cela porte entorse à notre démocratie. Nous ne voulons pas revivre le même drame de 2012. Dans la perspective de venir à bout de cette crise politique, la CEDEAO s'est mise dans la danse en tant que médiateur et ensuite certains chefs d'Etat de haut niveau sont venus au Mali pour la même raison, à savoir tenter de trouver un compromis entre les deux protagonistes. A ce niveau, il faut reconnaître que si le problème est vraiment politique, il faut qu'on aille vers des solutions politiques. En outre, s'il y a autre chose là-dessous, qu'ils le disent aux Maliens. Malgré cette zone d'ombre, nous ne partageons pas la volonté du M5-RFP, parce qu'à notre avis, c'est anti-démocratique. En plus

de cela, dissoudre l'Assemblée Nationale serait aussi un acte d'injustice envers les populations dont les choix n'ont fait l'objet d'aucune contestation. A mon avis, il serait préférable de s'en tenir au protocole de la CEDEAO pour ne pas amplifier le problème. Aujourd'hui, quand je vois le M5-RFP crier dans les rues de Bamako, je déduis qu'ils ne sont pas solidaires avec nous qui sommes du centre. Pour preuve, les massacres du centre semblent peu dire à leurs yeux, vu qu'il n'y a aucune lettre ouverte ou même un geste de compassion ou de condamnation de leur part. Par exemple, si les différentes demandes du Mouvement du 5 juin-Rassemblement des Forces Patriotiques venaient à se réaliser, quel sort serait réservé pour les habitants du centre ? Par ailleurs, on crie à la mauvaise gestion des affaires du pays, une faute attribuée totalement au chef de l'Etat. Alors que quand nous regardons la plupart des éléments en tête de ce mouvement, on voit qu'ils ont tous au moins une fois servi ce régime sans pour autant démissionner à cause de mauvaise gestion qu'ils dénoncent aujourd'hui. A ce que je sache, ils ont été écartés à la suite du renouvellement du gouvernement. Conscient de ce blocage d'accès à

l'arène du gouvernement, ils se lèvent pour s'attaquer au président de la République par des arguments contre des maux dont eux-mêmes ont été architectes. Malgré les difficultés qui assaillent notre pays, nous visons tous la même chose : le retour de la paix et du vivre ensemble. Pour cela, il faut former le gouvernement d'union nationale et changer la gouvernance. Ce n'est qu'à cette condition que le Mali connaîtra un équilibre.

#### **Avez-vous eu un débat sur le centre lors d'une plénière ?**

**C.T :** Par rapport au débat à l'Assemblée Nationale, nous n'avons pas discuté sur le sujet du centre. Cependant, nous avons personnellement entrepris des démarches allant dans ce sens. En effet, la première des choses était de rencontrer la communauté dogon pour un examen de la situation et de discuter sur une éventuelle solution. D'abord, nous avons proposé d'aller voir au sein de l'Assemblée Nationale, le président de la Commission Défense pour lui expliquer notre position concernant le problème du centre. Par contre, le plus urgent était de trouver un moyen pour que les parents

puissent rejoindre leurs champs au mois de mai et juin. Il était de notre devoir d'approcher qui de droit pour lui expliquer ce qu'il faut faire pour redonner de l'espoir à la population pendant l'hivernage. A travers l'effort du président de la Commission Défense, nous avons réussi à rencontrer certains acteurs en charge de la question sécuritaire au Mali. Il s'agissait du Secrétaire Général du Ministère de la Défense, du chef d'Etat-major de l'Armée malienne, et des autres députés des localités du centre, notamment de Koro, Bankass, Bandiagara et Douentza. Ensemble, nous avons tenu une journée de travail afin de dégager un plan d'intervention militaire. A cet effet, nous avons conclu qu'à Bankass, il faut un check-point et à Bissa également au niveau de Bouaré. So-coura est déjà doté de militaire. Nous pensons que ces cercles sont les plaques tournantes de cette localité. Ils peuvent constituer une barrière contre les ennemis. A la fin de la séance, l'Etat-major de l'armée a pris acte. Il faut reconnaître que nous avons fait ce travail préliminaire à l'absence du gouvernement. Alors, dans un pareil cas, la démarche, à un certain niveau, serait bloquée, car pour l'exécution d'un tel programme d'intervention, il faut d'abord l'approbation du ministre de la Défense. Ce blocage a permis aux bandits armés de produire un autre drame au centre. Toute chose que nous condamnons avec fermeté. Nous avons attiré l'attention des autorités politiques et militaires du pays pour prévenir contre les attaques au centre. Egalement, dans le but de maintenir les activités économiques de localité, nous avons proposé de mettre en place un cortège pour accompagner les usagers de la route sur l'axe Bankass-Bandiagara. Et cette proposition a été accueillie avec enthousiasme par les militaires. Ensuite, à l'issue de la rencontre avec le chef d'opération militaire, nous avons récapitulé la situa-

tion au centre et le travail à faire. Pour que ce processus arrive à produire d'effet, il faut la signature du ministre de la Défense qui n'était pas encore en place.

### Démarches sont-elles prévues pour le retour de la paix au centre ?

**C.T :** Aujourd'hui, le député est le porte-parole, l'œil et la bouche de la population. A ce titre, nous ne manquons jamais l'occasion de rappeler à l'Etat sa mission régaliennne de sécurisation des citoyens sur toute l'étendue du territoire national. La démarche à l'interne consistait à sensibiliser la population à la cohésion et à l'entente sociale. Loin de chercher un responsable, il faut trouver impérativement une solution à ce fléau. Pour cela, le dialogue est l'élément fondamental. Les pourparlers et la sécurisation des lieux vont de pair. C'est dans ces conditions que nous connaissons la paix réelle. Donc c'est ce que nous demandons à l'Etat malien pour notre population.

Quelle marge de manœuvre avez-vous pour éviter les tragédies comme celle de Bouaré ?

**C.T :** Nous déplorons et condamnons l'acte perpétré à Bouaré. Ainsi, nous présentons nos condoléances à toutes les familles endeuillées en particulier, et à toute la population de Bankass en générale. Pour cela, des listes ont été élaborées en fonction des dégâts matériels et humains causés. Ces listes pourront permettre de venir en aide à des personnes déplacées et autres victimes de la tragédie. Nous avons mobilisé des fonds pour accompagner les populations déplacées.

### Quelle solution envisagez-vous pour le retour de la paix au centre ?

**C.T :** L'essentiel est que ces zones du centre en proie à l'insécurité se présentent comme

une agglomération où chaque localité constitue une cible non négligeable. Pour la coordination des attentes, les députés doivent s'unir autour du problème qui engage tous. Le député dans sa mission suit l'action du gouvernement, l'évalue, sauf que nous n'avons pas encore de gouvernement. Maintenant que c'est chose faite, on verra. Aussi pour la résolution de la crise au centre, il est avéré que notre Etat représente un maillon faible de la situation. Et c'est ce qui crée la confusion dans la tête de tout un chacun. Alors que dans un Etat fort, le député peut être visible, entendu et même amener l'Etat à exécuter des actions de marque dans sa localité. En raison cette faiblesse, toutes nos actions sont vaines. Néanmoins, les idées sont là, la volonté est manifestée. Nous les députés de Koro, Bankass et Bandiagara savons réellement ce qui se passe au centre. Nous sommes de cœur avec eux.

### Quel appel lancerez-vous à la communauté nationale et internationale ?

**C.T :** J'invite les maliens à être solidaires avec les populations du centre. Ce qui se passe au centre est su et connu de tous. Ils font souvent la sourde oreille face à cette situation. Ils pensent que ce conflit est uniquement ethnique entre peulh et dogon. Aujourd'hui, le problème s'est étendu, c'est maintenant entre djihadistes et dogons. Le djihadisme n'est pas le combat d'une seule Nation. Pour cela, nous demandons aux Etats de la sous-région de s'engager pleinement dans la lutte pour éradiquer définitivement cette épine qui coupe le sommeil à tous les habitants de la zone sahelienne.

■ **Propos recueilli par Ibrahim Sanogo**



# UN GROUPE BANCAIRE PROCHE DE VOUS !

## Filiales



**BDU - BF**  
BURKINA FASO



**BDU - CI**  
CÔTE D'IVOIRE



**BDM FRANCE**  
FRANCE



**BDU**  
BANCO DA UNIÃO  
GUINÉE BISSAU

Siège social : Avenue Modibo Kéita / BP 94 Bamako Mali

Tél. : (+223) 20 22 20 50 / 20 22 53 36 - Fax. : (+223) 20 22 50 85/20 22 42 50

[www.bdm-sa.com](http://www.bdm-sa.com)

VOS AMBITIONS N'ONT PAS DE LIMITE



**BDM SA**

## La Violence Faite aux Hommes : Parlons-en !

**La violence conjugale est devenue un débat politique et économique, où seule la femme est perçue comme la victime. Pourtant, les hommes souffrent également de la violence. Entre l'homme et la femme, qui est le plus violent ?**

Les hommes, autrement appelé sexe fort, perdent leurs forces, petit à petit. Ils sont confrontés à des problèmes tels que la violence physique, psychique, verbale, économique, sexuelle, etc. Ces violences se produisent partout : lieux publics, lieux de travail, lieux de divertissement, dans les écoles, dans les rues, les foyers, les quartiers, etc. Elles sont accentuées pendant les périodes de crise, notamment la perte d'emploi du mari, les périodes de fêtes, pendant les périodes de réjouissances des journées internationales de la femme et autres.

Avec l'évolution et l'émancipation des femmes, les tendances commencent à changer. Les hommes sont battus, violés, insultés par les femmes. Les causes de cette violence sont, entre autres : sociales à travers la jalousie et la méchanceté, qui poussent la femme

à violenter son mari. Certaines femmes changent complètement lorsque leur mari décide de prendre une nouvelle épouse. « Elles sont capables de tout, même de tuer leurs époux pour empêcher cela », a déclaré Nana Traoré. Malgré le comportement des hommes, Astan Djiré trouve que la femme doit respect et obéissance à son mari. Pour elle, la femme c'est la douceur. « Si elle ne le fait pas, elle n'aura pas des enfants bénis », a-t-elle précisé.

Les conséquences de cette violence sont, entre autres : le manque de confiance en soi, la difficulté à prendre des décisions, l'isolement, la honte, le stress et l'anxiété. En outre, il y a également la culpabilité, la crainte de la conjointe, l'humiliation, la dépression, la perte de dignité, les marques de coups, les maux physiques et psychologiques. « Je vis avec ma

femme, cela fait 8 années maintenant. Au début de notre mariage, elle était la femme parfaite, elle m'écoutait et faisait tout pour me voir heureux », a témoigné Dramane Bocoum, chef de famille et père de 2 enfants. Il ajoute ensuite qu'après la naissance de leur premier enfant, sa femme a commencé à s'assombrir. « Quand je lui parle, elle répond mal, elle me crie dessus pour rien. Elle a chassé tous mes amis. Je n'ai plus personne avec qui parler », a-t-il dit.

De nos jours, les femmes sont indépendantes. Elles travaillent autant que les hommes. Donc elles gagnent leurs vies, des fois plus que les hommes. Elles sont souvent des chefs dans les lieux de travail. Elles violent les droits des hommes et se victimisent encore. La nature de la femme, le manque de dialogue, la pauvreté font que la plupart des femmes se rebellent lorsque les besoins financiers ne sont pas satisfaits. Il y a aussi la recherche du plaisir et des biens, le désir de domination ou de leadership féminin, l'alcoolisme, l'infidélité. « Quand je reviens du travail, elle m'oblige à rester à la maison. Je n'aime pas en parler, car les gens me traitent de faible or c'est l'amour qui me tient », a conclu Dramane Bocoum.

■ Ibrahim Sanogo



## Côte d'Ivoire : L'UDPCI quitte le RHDP et désigne Albert Mabri Toikeusse comme candidat à la présidentielle 2020

**R**éunion du bureau Politique de l'Udpci, Dimanche 02 août juillet 2020. Abidjan. Les militants de l'Union Démocratie et Pour la Paix en Côte d'Ivoire (UDPCI) ont au cours d'une réunion du Bureau Politique désigné Albert Mabri Toikeusse candidat à l'élection présidentielle d'octobre 2020. Les militants et sympathisants de l'Union Démocratie et Pour la Paix en Côte d'Ivoire (UDPCI) ont au terme d'un Bureau Politique tenu ce dimanche 02 juillet 2020 à Abidjan désigné Albert Mabri Toikeusse candidat à l'élection présidentielle d'octobre 2020 pour représenter le parti.

Répondant favorablement à la sollicitation de son parti, candidat Mabri a également donné rendez-vous aux Ivoiriens pour leur présenter les grands axes de son programme de gouvernement dans les jours à venir. Il a par ailleurs annoncé officiellement que désormais son parti est dans l'opposition. "Quand on est pas au pouvoir on est dans l'opposition," a laissé entendre Mabri Toikeusse tout en soutenant que le débat concernant le logo du parti est juridique.

En plus de son retrait du RHDP Mabri Toikeusse a décidé "du retrait pur et simple de la coalition politique Rhdp à compter de ce



jour et invite ses militants à cesser toute participation aux activités du RHDP. Aux cadres RHDP issus de l'UDPCI qui ont choisi délibérément de rester dans cette coalition, Mabri Toikeusse a révélé que " leurs sorts sont connus ".

Sur la question du parrainage, Albert Mabri Toikeusse a rassuré l'auditoire. "Nous aurons le parrainage des 31 régions des deux districts et de la diaspora," a déclaré le président du parti.

■ Cyprien K.

## Congo-B.: La préparation de la présidentielle de 2021 ne satisfait pas l'opposition

**L**e ne reste plus que sept mois au Congo-Brazzaville pour organiser l'élection présidentielle de 2021. Pour l'opposition, en termes de préparation, rien n'est fait pour que le scrutin à venir soit différent de celui de 2016 marqué par une vive contestation et des violences. Elle appelle donc à une concertation pour revoir la gouvernance électorale. Mais la démarche proposée est loin de convaincre le Parti congolais du travail (PCT) au pouvoir. Toutes les plateformes de l'opposition ou presque sont unanimes au sujet de cette concertation pré-électorale. Le leader d'Unis pour le Congo (UPC), Paulin Makaya, pense que sans le dialogue et avec la Commission électorale actuelle, il est impossible de penser à une alternance en 2021.

« On ne peut pas aller à une élection (en 2021) dans les mêmes conditions que celles de

2016. Il faut que les Congolais s'asseyent pour revoir la gouvernance électorale. On ne peut pas céder. Ça c'est comme ça. La Commission nationale électorale indépendante actuelle (CNEI) est en porte-à-faux avec le peuple congolais », a déclaré M. Makaya.

Le PCT a déjà choisi son candidat pour le prochain scrutin, il s'agit bien sûr du président sortant Denis Sassou Nguesso. Cette formation, par la voix de son porte-parole Parfait Iloki, affirme que sa démarcation de l'opposition est claire et nette.

« Le dialogue dans notre pays est même érigé en mode de gestion. Toute une institution lui est même dédiée, il s'agit du Conseil consultatif du dialogue. Le bon sens veut qu'on fasse confiance à cette institution de la République. Quant à la gouvernance électorale, la CNEI est une commission paritaire où siègent tous les



partis politiques les plus représentatifs du pays depuis la portion centrale de la CNEI jusqu'à la portion locale », a argué M. Iloki. Selon la Constitution, la prochaine élection sera organisée au moins 30 jours avant la date du 16 avril 2021.

Cette date (16 avril 2021) marque la fin du mandat du président Sassou Nguesso, élu en 2016 au terme d'une élection fortement contestée. L'ancien chef d'état-major, le général Jean-Marie Michel Mokoko, qui n'a jamais reconnu sa victoire a été jugé et condamné en 2018 à vingt ans de prison pour atteinte à la sécurité intérieure de l'État. Il vient d'être évacué en Turquie pour des soins.

## Basket-ball : La reprise des activités annoncée

La Fédération Malienne de Basket-ball (FMBB) annonce la reprise de ses compétitions nationales après la réouverture des installations sportives par le ministère de la Jeunesse et des Sports.

La FMBB se réjouit de la décision tant attendue par les acteurs du basket-ball malien du Département de tutelle de rouvrir les infrastructures sportives et informe de la reprise de toutes les activités sur le territoire national.

Le championnat national senior masculin et féminin reprendra à partir du 19 août prochain.



 **SAER  
EMPLOI**  
SOCIÉTÉ AFRICAINE D'ÉTUDES ET DE RÉALISATIONS

GESTION  
DES RESSOURCES  
HUMAINES

Leader des services de Gestion  
des Ressources Humaines  
et Paie en Afrique de l'Ouest

# Basket-ball : Après le Portugal, Nassira Traoré débarque en France



L'internationale malienne s'est engagée avec Colomiers Basket qui évolue en Nationale féminine 1 française. Un nouveau challenge pour l'ancienne sociétaire du Djoliba qui soufflera ses 32 bougies le 28 octobre prochain

L'internationale malienne, Nassira Traoré, évolue désormais sous les couleurs de Colomiers basket, en Nationale féminine 1 française (NF1). L'Aigle Dame a quitté Quinta dos Lombos et la ligue principale du Portugal et s'est engagée, il y a quelques mois, avec ce club français qui évolue en troisième division.

## Celle qui a été élue en 2018 Reine de la saison au Sénégal explique les raisons de ce choix

«J'évalue bien cette trajectoire. Je pense que c'est le mieux pour moi. J'ai d'abord commencé au Mali, de là je suis allée au Sénégal, après en Tunisie, où j'ai passé 5 ans avant de revenir au Sénégal et de m'envoler plus tard pour le Portugal. Je suis actuellement en France. J'évolue par étape. Il est vrai qu'au Portugal, je jouais en Ligue principale et que là je suis en Nationale 1, ce qui est pour moi au même niveau que la Ligue 2. Je ne trouve pas cela mauvais», a confié Nassira Traoré à nos confrères du Journal du Mali.

L'ancienne joueuse du Djoliba rêvait de remporter le titre suprême avec son nouveau club pour accéder à la division supérieure, cette

année. Malheureusement pour Nassira Traoré, le rêve a été brisé par la crise sanitaire qui secoue le monde depuis mars et qui a poussé beaucoup de pays, dont la France, à arrêter les compétitions sportives.

L'internationale malienne va donc devoir patienter au moins un an, avant de prétendre à la deuxième division.

«Notre objectif était simplement de gagner le championnat. Nous étions bien parties parce que nous occupions la deuxième place de notre groupe, mais le coronavirus est venu tout bouleverser. Selon ce que m'ont dit les dirigeants, l'équipe n'avait jamais atteint ce niveau et luttait chaque année pour ne pas descendre en Nationale 2. Là, nous gagnions beaucoup et étions bien parties», a expliqué Nassira Traoré.

Actualité oblige, l'aïlière des Aigles Dames a évoqué la Covid-19 et le confinement décrété par plusieurs pays pour éviter la propagation de la pandémie. «Le basket est mon activité principale, ne pas pouvoir le pratiquer pendant des mois n'est pas aisé. Mais d'un autre côté, je ne me plains pas, parce que la santé est plus importante que le sport.

## Nassira Traoré ambitionne de rejoindre un club de l'élite française

Je ne suis pas blessée, je continue à m'entraîner. Je cours, j'ai un terrain de basket non loin

de chez moi et une salle de gym à côté. J'y vais chaque jour, excepté les dimanches. Je m'entraîne seule deux fois par jour, il n'y a pas de compétitions, certes, mais personne ne peut rien contre ça, tout le monde est affecté», souligne Nassira Traoré.

Pour l'internationale malienne, jouer en NF1 n'est pas un problème, au contraire, l'ancienne sociétaire du Djoliba estime qu'elle a un challenge à relever en France et assure être prête à tous les sacrifices pour mériter la confiance des dirigeants de Colomiers Basket. «Presque toutes mes coéquipières de la sélection nationale qui m'ont devancé ici, ont commencé dans les divisions inférieures et souvent même en Nationale 3. Mais ensuite, elles ont gravi les échelons. Pour moi, ce n'est pas un problème de commencer en NF1, tout dépendra de mon travail et je suis confiante pour la suite des événements. Si ça marche avec Colomiers Basket, ce dont je ne doute pas, il y aura des offres», espère Nassira Traoré.

Parlant de la sélection nationale les Aigles Dames dont elle a porté le maillot à plusieurs reprises, la nouvelle recrue de Colomiers Basket affiche sa confiance. «Le Mali remportera une nouvelle coupe d'Afrique, je ne sais pas quand, mais je suis confiante quant à l'avenir de la sélection nationale. Il y a une nouvelle génération qui est talentueuse, elle a fait ses preuves et n'a rien à envier aux meilleures sélections du continent. J'ai réellement confiance en nos capacités, j'ai gagné des Coupes d'Afrique dans toutes les sélections de catégories d'âge et une médaille d'or aux Jeux africains de Brazzaville, en 2015. Le Mali a une bonne équipe», renchérit l'aïlière des Aigles Dames.

Née le 28 octobre 1988 à Bamako, Nassira Traoré a commencé sa carrière au Djoliba, avant de rejoindre le Dakar Université club (DUC) au Sénégal où elle passera quatre ans. Elle a ensuite séjourné un moment en Tunisie (Stade tunisien) avant de revenir au Sénégal en 2015. Après le Sénégal, l'internationale malienne quittera le continent, direction le Portugal où elle posera ses valises à Quinta dos Lombos, l'ancienne équipe de Kankou Coulibaly. La NF1 française est donc le cinquième championnat de l'aïlière des Aigles Dames, après ceux du Mali, du Sénégal, de la Tunisie et du Portugal.

■ Seïbou S.KAMISSOKO



## **Bélier (21 mars - 19 avril)**

Les planètes vous mettent d'accord avec vos ambitions professionnelles. Vous avez du pain sur la planche. Soit votre job vous donne entière satisfaction, soit vous êtes dans une situation de changement professionnel et vous avez besoin d'être épaulé.

Rien ne sert de courir après votre argent. Vous avez voulu jouer les généreux et vous n'avez aucun retour ? Inutile de ruminer et d'engendrer du stress, vous ne changerez pas les gens. Vous serez plus prudent la prochaine fois, parole de Bélier !



## **Taureau (20 avril - 19 mai)**

L'entrée du Soleil, dans votre signe, va générer un peu plus de dynamisme et d'esprit d'initiative. Aujourd'hui, ami Taureau, vous semblerez reprendre quelque peu goût à ce que vous faites. Ce ne sera pas encore Byzance, mais ce ne sera plus la Bérézina !

Déjà en progression constante, vos gains continueront d'évoluer largement selon vos espérances, et sans doute bien au-delà, notamment grâce à la présence dynamisante de Mars dans le secteur de vos finances. De quoi booster vos placements bancaires...



## **Gémeaux (20 mai - 21 juin)**

La Lune quitte votre maison 6 et va vous donner le temps de vous remettre de vos émotions. Calculez, faites des comptes et des prévisions et attendez ! La lune noire vous empêche d'y voir clair. Elle fait une coupure dans votre carrière. C'est un moment de flou.

Vous êtes en plein chamboulement concernant vos biens familiaux et immobiliers. Ce sera long mais porteur de stabilité sur le long terme. L'argent ne rentre pas trop en ce moment. Consacrez-vous à votre famille en attendant. Ils ont besoin de vous.



## **Cancer (21 juin - 21 juillet)**

Uranus vous fera fonctionner à plein régime et vous sensibilisera à toutes les nouveautés qui se présenteront. Ce sera le moment pour certains d'entre vous de prendre un vrai tournant. Mais, quelle que soit votre position, veillez à assurer vos arrières.

Effaré par ces frais qui s'accumuleront, vous prendrez des décisions draconiennes en matière de dépenses. Vous vous moquerez éperdument d'avoir un train de vie ressemblant à celle d'un moine tibétain du moment que vous serez sécurisé matériellement.



## **Lion (22 juillet - 23 août)**

Cher ami Lion, il faut vous attendre à une petite baisse de régime dans le travail. Il se trouve que vous avez besoin de quelques jours de vacances. Vous pourriez avoir envie de tout envoyer valser, mais vous saurez garder votre calme.

Une journée qui s'annonce un peu laborieuse financièrement, mais rien de bien alarmant. La nécessité de gérer minutieusement vos finances est de plus en plus obligatoire, hormis cela, aucun problème à l'horizon. Soyez raisonnable aujourd'hui.



## **Vierge (23 août - 23 septembre)**

Ami Vierge, vous pourrez vous présenter aujourd'hui à votre poste de travail en retard, ne pas vous excuser auprès de votre responsable et vous payer le luxe de quitter votre poste en avance. Professionnellement parlant, vous ne manquez pas d'air !

Quelques recommandations pour vous prévenir d'une éventuelle banqueroute ou d'une situation d'endettement vous feront prendre aussitôt la mouche. Vous vous cabrez en décochant quelques flèches de colère à vos proches. Votre rancune sera tenace !



## **Balance (23 septembre - 22 octobre)**

Des décisions ne sont pas suivies d'initiatives. Vous réalisez que les conditions de travail ne sont pas idéales pour répondre à ce que l'on vous demande. Un collègue peut se reposer sur vous et attendre vos services, tandis que vous êtes déjà affairé.

Un proche peut vous donner du mobilier à retaper ou de bonnes adresses pour réaliser des économies. Les astres en Lion vous poussent à consommer beaucoup et le budget peut manquer. Il est utile de réaliser quelques économies, avec des petites sommes.



## **Scorpion (23 octobre - 22 novembre)**

Attention à ne pas vous sacrifier au travail. Ce n'est pas à vous de tout faire. Exigez la répartition équitable du travail. Vous manquez de visibilité quant à votre avenir professionnel. Vous n'y pouvez rien. Il faut patienter.

Vous retrouvez provisoirement une bonne stabilité financière. Une rentrée d'argent pourrait arriver de nulle part. Vous décidez de la mettre bien au chaud sur un compte d'épargne. Vous vous offrirez un week-end en amoureux au printemps prochain.



## **Sagittaire (23 novembre - 21 décembre)**

Si récemment vous avez tenté un projet, vous recevez des bonnes nouvelles. Votre futur professionnel est assuré, votre carrière est lancée, vous êtes en progression. Aujourd'hui de nouvelles opportunités vous permettent d'évoluer encore plus.

Vous préférez éviter les débats sur les sujets qui touchent aux finances surtout lorsque vous vous retrouvez en famille, même si autour de vous l'ambiance est positive c'est le genre de conversation qui peut très rapidement dégénérer.



## **Capricorne (21 décembre - 20 janvier)**

Si certaines personnes ont l'étoffe des héros..., aujourd'hui, vous aurez surtout l'étoffe d'un boss ! C'est déjà pas si mal. Dans votre job, des envies de nouveautés vous porteront littéralement. Dans votre entreprise, vous serez avant tout polyvalent...

Mars sera le super gestionnaire du zodiaque, et de vos finances par la même occasion... Fluide, sera le mot parfait pour caractériser la manière dont circulera l'argent sur vos comptes bancaires. Pas le moindre hic sur votre argent, du moins pour aujourd'hui...



## **Verseau (20 janvier - 19 février)**

Au bureau, vous serez replié sur vous-même, vous serez dans l'intériorisation de vos émotions. Vous réfléchissez à votre nouveau poste. C'est si excitant ! Évidemment vous allez vous démarquer de vos prédécesseurs. Vous serez très inventif.

Petite incertitude concernant le versement de votre salaire. Cette promotion sera effective à partir de quand ? Votre directeur n'a pas été très clair à ce sujet. Vous allez appeler le comptable pour avoir des éclaircissements.



## **Poisson (19 février - 21 mars)**

Ce sera en petit comité que vous donnerez le meilleur de vous-même. En Balance, le duo Mercure/Vénus illustrera votre besoin d'agir au sein d'une équipe restreinte pour libérer votre créativité. Vos initiatives seront pour la plupart bien accueillies.

Faites en sorte que vos bonnes idées, associées à votre flair, soient payantes. En dénichant une assurance plus intéressante, une banque offrant de meilleurs services, vous gagnerez des euros. Le jeu de piste sera laborieux, mais les résultats seront là.

**Promo  
Modem 4G**



Proche de vous

**29 000 FCFA**

au lieu de ~~39 900F~~

**- 25%**

**JUSQU'À 10 APPAREILS  
CONNECTÉS EN SIMULTANÉ**



**4G**



**Malitel**

Proche de vous

**5 Go  
offerts**



SPiRiT

**Jusqu'au 30 juin 2020**

Profitez du meilleur de l'Internet mobile pour vos **smartphones, tablettes et ordinateurs** avec une vitesse de connexion allant jusqu'à **150 Mbit/s**.

Rendez-vous dans nos agences.

service client : 6700

www.malitel.ml

www.facebook.com/malitel.official

